

Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Médullienne



2016 à 2020

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : PRESENTATION DE LA DEMARCHE : LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS	4
1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE	6
2. ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	7
a. Données démographiques	7
i. Nombre d'habitants et densité de population	7
ii. Composition de la population	8
iii. Composition des ménages	10
b. Urbanisme et habitat	10
i. Données générales	10
ii. Résidences secondaires et hébergements touristiques	11
c. Economie, emploi et catégories socio-professionnelles	13
i. Les entreprises	13
ii. L'emploi salarié	14
iii. Le taux de chômage	14
iv. Les « navetteurs »	15
d. Petite enfance et établissements scolaires	16
i. Accueil de la Petite Enfance	16
ii. Accueil de l'Enfance	17
iii. Accueil de la Jeunesse	18
iv. Les établissements scolaires	19
3. DIAGNOSTIC DECHETS DU TERRITOIRE	20
a. Compétences et répartitions des prestations	20
b. Organisation du service de collecte	20
i. La collecte en porte à porte :	20
ii. Apport volontaire	21
iii. Les déchèteries	21
c. Organisation des services de transfert et de traitement	23
d. Financement de la collecte et du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés Erreur ! Signet non défini.	
e. Evolution des flux	26
i. Déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire	26
ii. Déchets déposés en déchèteries	28
f. Enquête d'opinion sur les girondins et la réduction des déchets	31
4. ACTIONS DE PREVENTION DEJA ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE ET CELLES CONNEXES	33
a. Les actions engagées par le Conseil Départemental de la Gironde	33
b. Les actions engagées par les Chambres Consulaires de Nouvelle Aquitaine	33
c. Les actions engagées par la CDC Médullienne	34
d. Les actions engagées par les communes de la CDC	34
e. Les actions connexes	35
f. Les suggestions des communes	36
5. IDENTIFICATION DES ACTEURS POTENTIELS	37
a. Les partenaires institutionnels	37
b. Les chambres consulaires de Nouvelle Aquitaine	37
c. Le collège de Castelnau-de-Médoc	38
d. Les associations œuvrant pour la prévention et la réduction des déchets	38
e. Les prestataires de la Communauté de Communes Médullienne	38
f. Les acteurs de l'économie solidaire	39
g. Les gros producteurs de déchets fermentescibles	39
h. Les bailleurs sociaux de la Communauté de Communes Médullienne	40

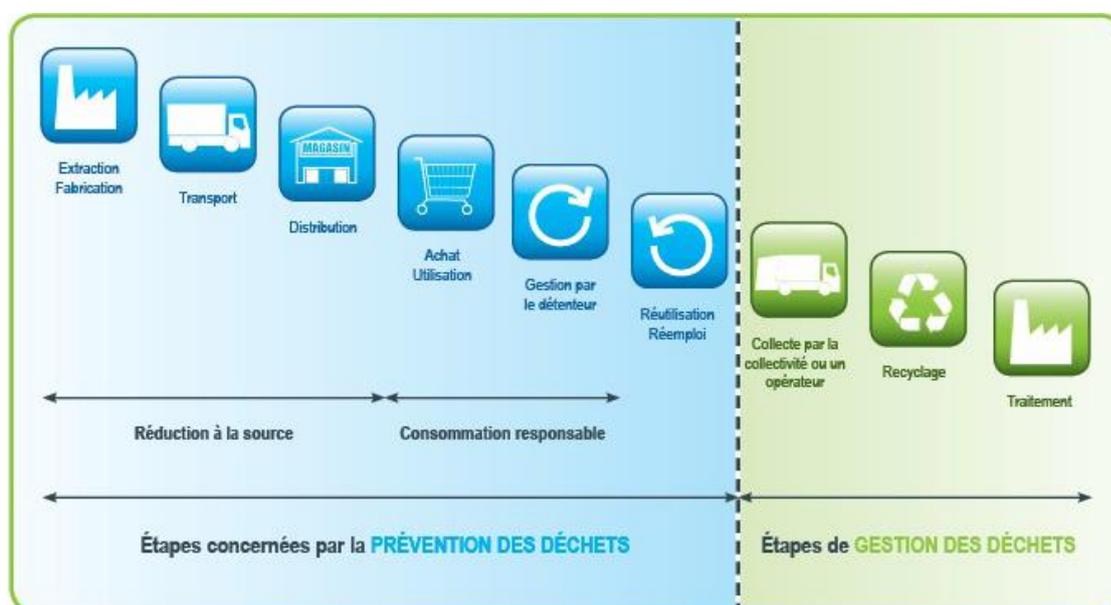
6.	IDENTIFICATION DES GISEMENTS D'EVITEMENT PRIORITAIRES.....	41
a.	MODECOM extrapolé	41
b.	Les gisements prioritaires.....	42
7.	LES ATOUTS ET LES FREINS DU TERRITOIRE MEDULLIEN	45
a.	Volet sociodémographique	45
b.	Volet « état des lieux de la prévention ».....	46
c.	Volet « partenaires » de la CDC Médullienne.....	47
d.	Volet « gisement des déchets »	48
8.	LES ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE.....	49
	THEME 1 – SENSIBILISATION DES PUBLICS A LA PREVENTION	49
	1A – Lutter contre le gaspillage alimentaire en cuisinant les restes des repas	49
	1B – Promouvoir les « gourmets bags »	52
	1C – Sensibiliser à l'éco-consommation	55
	1D- Mise en place d'un marché alimentaire estival de producteurs locaux au porge (la Jenny ou Le Gressier)	58
	1E – Diffuser les documents et supports existants en matière de prévention des déchets	60
	THEME 2 – ECO-EXEMPLARITE	63
	2A – Eco-exemplarité des Mairies et de la Communauté de Communes Médullienne	63
	2B – Manifestations eco-responsables.....	66
	2C – Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et gérer les bio-déchets in situ.....	68
	THEME 3 – ACTIONS EMBLEMATIQUES NATIONALES	70
	3A – Développer le compostage individuel	70
	3B – Développer le compostage collectif	73
	3C – Développer l'utilisation des « stop-pubs ».....	76
	THEME 4 – ACTIONS D'EVITEMENT	80
	4A – Créer une zone de réemploi	79
	4B – Promouvoir les produits d'hygiène lavables.....	82
	4C – Créer un annuaire de la prévention	85
	THEME 5 – ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES ENTREPRISES	89
	5A – Réduire les déchets des gros producteurs	88
	5B – Réduire les déchets des commerçants, artisans et restaurateurs	90
	THEME 6 – TARIFICATION INCITATIVE.....	92
	6A – Engager une réflexion sur la tarification incitative	92
	ANNEXES.....	94
	Glossaire.....	94
	Index des tableaux, graphiques et cartes	96
	Festivités	97
	Webographie.....	100

INTRODUCTION

Présentation de la démarche : le Programme Local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés

La prévention des déchets fait partie des préoccupations de la France depuis 1975, mais c'est à partir de 2004, et l'adoption du premier Plan National de Prévention de la Production des Déchets, que la réduction des déchets devient un objectif à part entière.

Encouragée par la Directive-Cadre « Déchets » de 2008, un Plan d'Actions Déchets 2009-2012 a été mis en place. Il intègre également les travaux issus du Grenelle de l'Environnement (2007) ; c'est dans ce cadre que les acteurs concertés ont déterminé l'objectif de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 7% entre 2008 et 2013.



Graphique 1 : Schéma distinguant la prévention de la gestion des déchets
Source : SISTO, <http://www.sisto.fr/> (Département du Maine-et-Loire)

Aujourd'hui, le Plan National de Prévention des Déchets 2014-2020 et la Loi n° 2015-992 du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixent comme objectif de **réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010, et ce à l'horizon 2020.**

Le Décret n°2015-662 du 10/06/2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés crée les articles R. 541-41-19 et suivants du Code de l'Environnement : les collectivités territoriales en charge de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), à l'horizon 2020, et dont l'objectif est de diminuer la production de déchets ménagers et assimilés de 10% en 2020 par rapport aux données de 2010.

Le Conseil Départemental de la Gironde soutient les communautés de communes dans cette démarche, en leur octroyant des heures d'accompagnement via le cabinet VERDICITE.

Par délibération du 15 mars 2016, les élus de la Communauté de Communes Médullienne ont adopté l'élaboration d'un PLPD sur le territoire, qui est effectué par la Chargée de mission Agenda 21, recrutée à compter du 1^{er} août 2016.

Le diagnostic a été établi entre le 1^{er} août 2016 et le 31 décembre 2016.

La gouvernance du Programme Local de Prévention des Déchets

La gouvernance du Programme Local de Prévention des Déchets suppose une concertation étroite entre la Communauté de Communes Médullienne et ses partenaires socio-économiques, afin d'en assurer la pertinence du diagnostic et des actions, et de se donner tous les moyens pour atteindre l'objectif visé.

C'est pourquoi, en conformité avec les textes applicables, une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets ménagers et assimilée a été constituée. La Communauté de Communes Médullienne y convie trois collèges, composés comme suit :

- 1 collège d'élus, constitué d'un représentant de chaque commune de la Communauté de Communes Médullienne, soit 10 membres, dont l'un d'eux est désigné Président de la CCES ;
- 1 collège de partenaires institutionnels composé d'un(e) représentant(e) :
 - o De l'ADEME,
 - o De la Région Nouvelle Aquitaine,
 - o Du Conseil Départemental de la Gironde,
 - o Du Pays Médoc ;
- 1 collège des acteurs socio-économiques du territoire médullien, constitué d'un(e) représentant(e) :
 - o Des bailleurs sociaux ; étant donné leur nombre, les bailleurs sociaux sont représentés par un(e) représentant(e) de l'Association Régionale des Organismes Sociaux pour l'Habitat en Aquitaine,
 - o De la Chambre des métiers et de l'artisanat,
 - o De la Chambre de commerces et de l'industrie,
 - o De la Chambre d'agriculture,
 - o Du collège Canterane à Castelnau-de-Médoc,
 - o De l'EHPAD Méduli à Castelnau-de-Médoc,
 - o D'une à deux association(s) du territoire médullien œuvrant pour la réduction des déchets et la protection environnementale, non définie(s) à ce jour.

Le collège des acteurs socio-économiques pourra être complété par la suite, sur proposition de la CCES et après délibération du Conseil Communautaire. Il est entendu que la composition de ce collège dépend de l'engagement de ses propres membres et de leur volonté de participer au Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) de la Communauté de Communes Médullienne.

2. ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

a. Données démographiques

i. Nombre d'habitants et densité de population

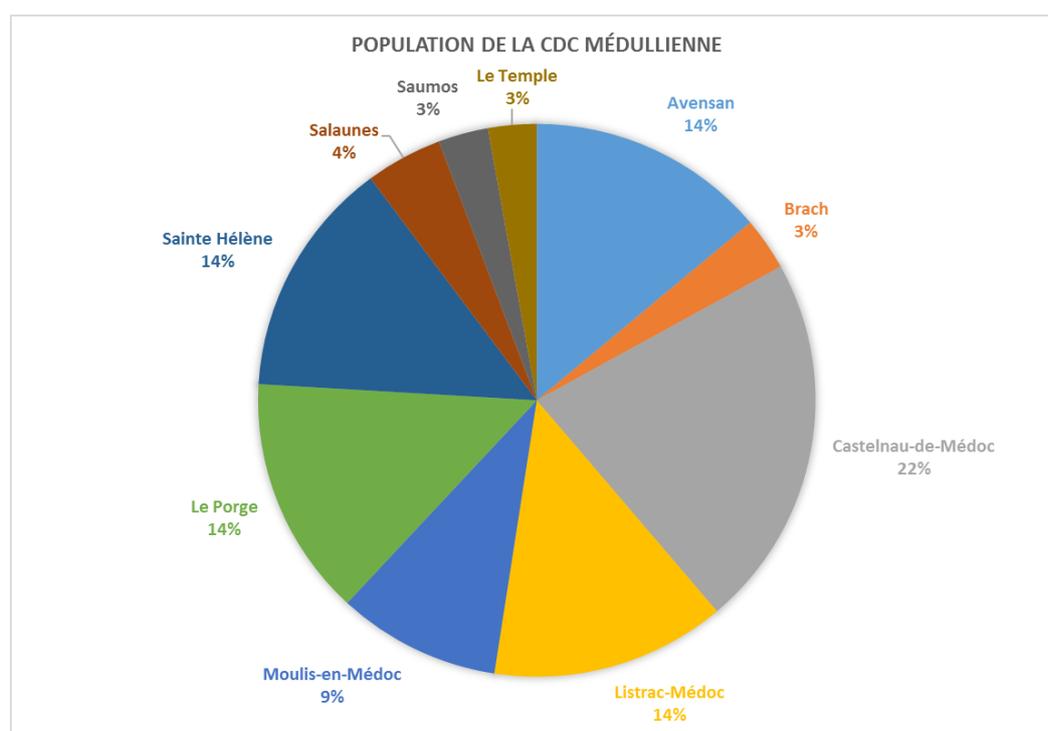
La Communauté de Communes Médullienne est constituée de 10 communes et sa population globale s'élève à **19 007 habitants**.

La progression démographique annuelle sur les cinq dernières années s'élève à **2,40%**. Ce taux est largement supérieur à celui de la Gironde, qui s'élève à 1,2% par an entre 2008 et 2013.

Communes	1990	1999	2008	2013	Variation annuelle de la population entre 2008 et 2013
AVENSAN	1 620	1 753	2 138	2 639	4,30%
BRACH	188	235	424	585	6,60%
CASTELNAU DE MEDOC	2 773	3 165	3 768	4 153	2%
LISTRAC MEDOC	1 821	1 854	2 242	2 590	2,90%
MOULIS EN MEDOC	1 326	1 366	1 714	1 799	1%
LE PORGE	1 230	1 507	2 360	2 667	2,50%
SAINTE HELENE	1 608	1 776	2 494	2 641	1,20%
SALAUNES	561	571	720	847	3,30%
SAUMOS	346	339	507	551	1,70%
LE TEMPLE	431	498	519	535	0,60%
CDC MEDULLIENNE	11 904	13 064	16 886	19 007	2,40%

Tableau 1 : Evolution de la population sur les communes de la CDC Médullienne entre 1990 et 2013, Sources : INSEE 2013

La majorité de la population permanente est donc répartie entre les communes de Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Sainte Hélène, Listrac-Médoc et Avensan. Le nombre moyen d'habitant par résidence principale est de 2,6 en 2013 (2,2 pour la Gironde).



Graphique 3 : Répartition de la population dans la CDC Médullienne, Source : INSEE, 2013



Carte 1 : Densité de la population, Source : INSEE, 2013

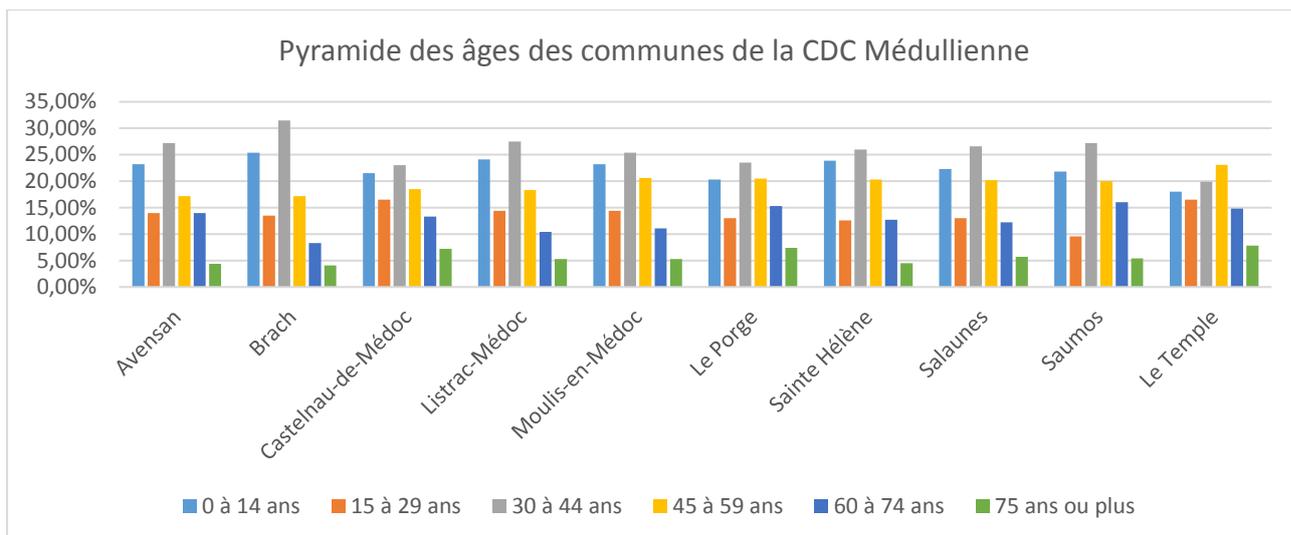
ii. Composition de la population

Les communes de la Communauté de Communes, mis à part Le Temple, accueillent **majoritairement des couples entre 30 et 44 ans, qui représentent 25% de la population médullienne** (contre 20% de la population girondine), **avec de jeunes enfants (22,50%** contre 17,30%).

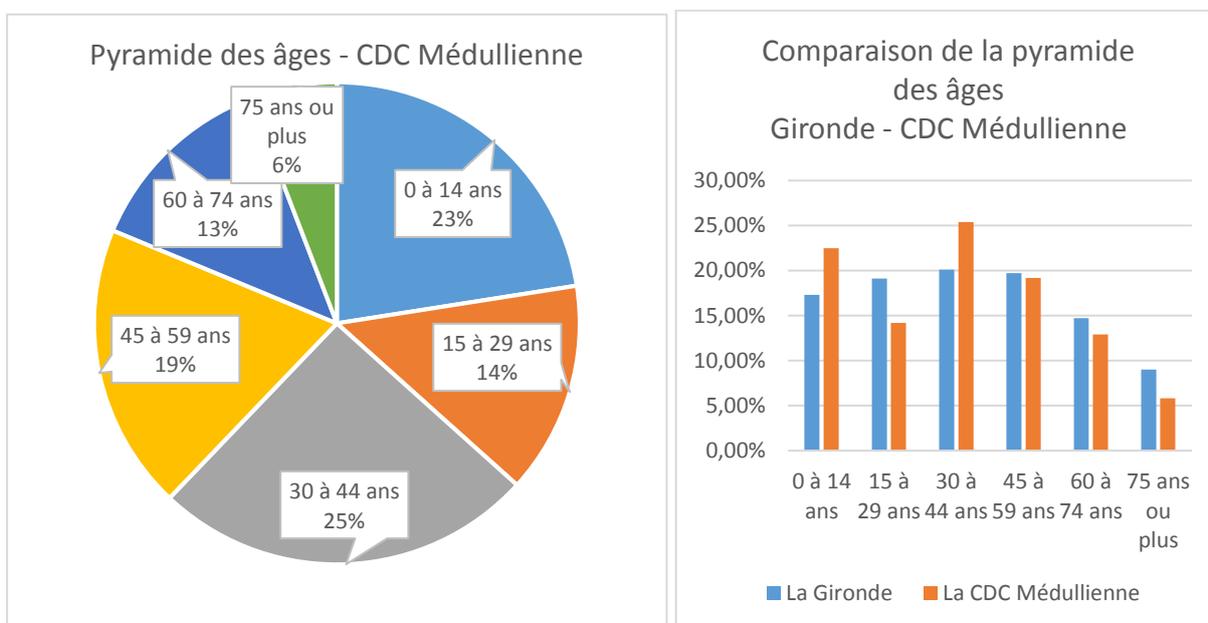
La commune de Brach est particulièrement représentative de la situation démographique de la Médullienne. En effet, elle accueille essentiellement des couples de 30 à 44 ans (31,50%), ancrés dans la vie active, avec de jeunes enfants jusqu'à 14 ans (25,40%), et **peu de jeunes retraités (8,30%) et de séniors (4,10%)**.

A l'inverse, près d'un quart de la population du Temple est âgé entre **45 et 59 ans (23,10%** contre une moyenne d'environ 19% sur les territoires communautaire et girondin). La partie de sa population âgée de **75 ans et plus (7,80%)** est plus importante que sur le territoire médullien (5,80%) mais reste inférieure aux données de la Gironde (9%).

La tranche des 15-29 ans est sous-représentée dans la CDC Médullienne : 14,20% de la population contre 19,10% en Gironde, même si Castelnau-de-Médoc et Le Temple accueillent chacun 16,50% de leur population respective appartenant à cette tranche d'âge.



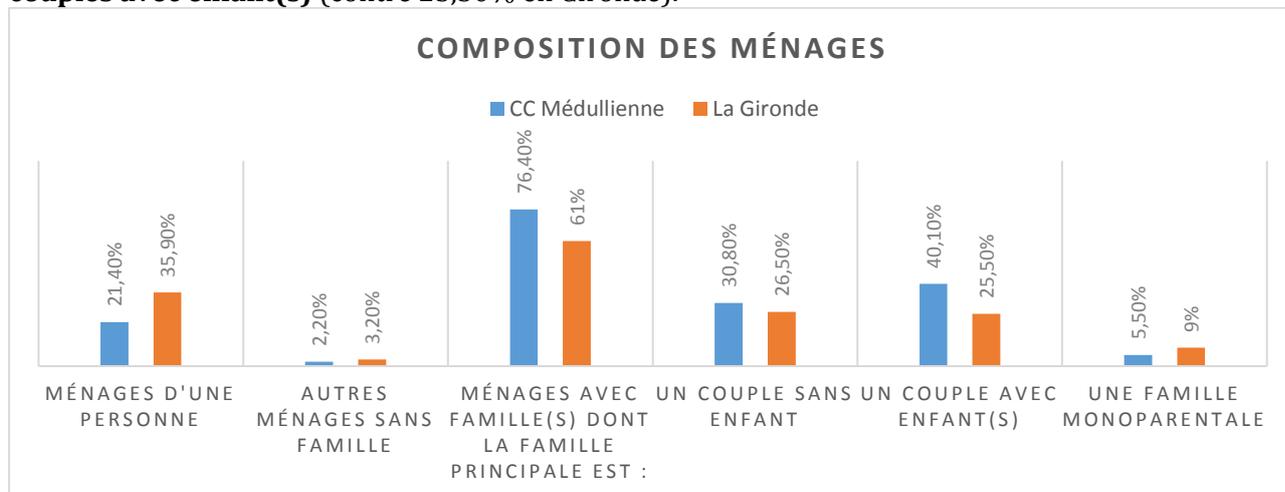
Graphique 4 : Pyramide des âges des communes de la CDC Médullienne, Source : INSEE, 2013



Graphiques 5 et 6 : Pyramide des âges de la CDC Médullienne et comparaison entre la pyramide des âges de la Gironde et celle du territoire communautaire Source : INSEE, 2013

iii. Composition des ménages

La majeure partie des ménages est constituée de **familles** (76,40%) dont 40,10% sont des **couples avec enfant(s)** (contre 25,50% en Gironde).



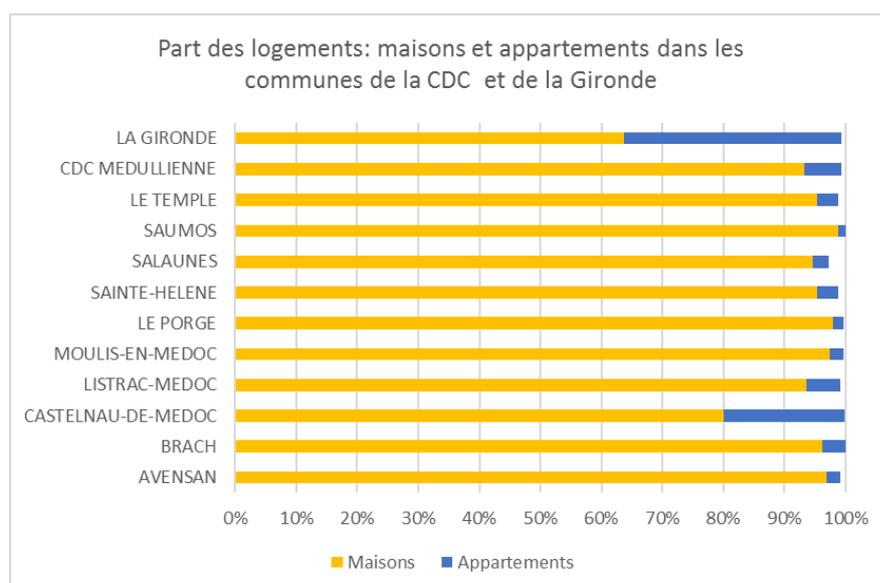
Graphiques 7 : Comparaison de la composition des ménages de la CDC Médullienne et de la Gironde, Source : INSEE, 2013

b. Urbanisme et habitat

i. Données générales

La Communauté de Communes Médullienne présente un **profil rural, à l'habitat dispersé et essentiellement pavillonnaire** (93,20% contre 63,70% sur l'ensemble de la Gironde) ; sur **9 157 foyers, 6,2% vivent en habitat collectif**, principalement concentré sur la commune de **Castelnau-de-Médoc** (19,70% de la population castelnaudaise vit en logements collectifs). En comparaison, l'habitat collectif représente 35,60% des logements girondins.

Il est à noter que la commune de Listrac-Médoc contient 10,70% de logements vacants, Moulis-en-Médoc 10,70% et Castelnau-de-Médoc 7,90% ; ces trois communes dépassent la moyenne départementale qui est de 6,40% de logements vacants.



Graphique 8 : Comparaison des types d'habitats entre les communes de la CDC Médullienne et la Gironde, Sources : INSEE

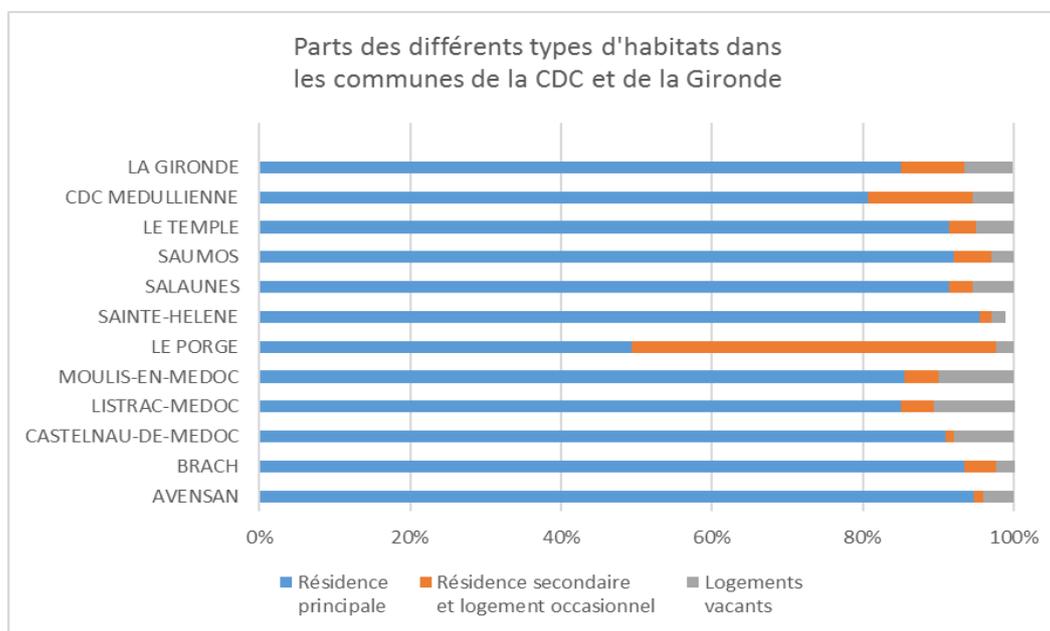
CDC Médullienne et habitat social

Selon les données de l'INSEE pour 2013, **73,6% des foyers sur le territoire sont propriétaires de leur logement, contre 55,4% au niveau départemental.**

La part d'habitat social est de 2,6% contre 12% en Gironde ; la part de logements gratuits (où l'habitant n'est pas propriétaire et ne paie pas de loyer) est quant à elle de 3,8% sur le territoire communautaire contre 2,3% au niveau départemental.

ii. Résidences secondaires et hébergements touristiques

La commune du **Porge** est la plus impactée par les fluctuations de populations durant la période estivale. En effet, **près de la moitié de ses logements sont des résidences secondaires** (48,50% de résidences secondaires et 49,30% de résidences principales).



Graphique 9 : Comparaison des types d'habitats entre les communes de la CDC Médullienne et la Gironde, Sources : INSEE, 2013

D'autre part, c'est également sur le territoire du Porge que sont situés **les campings et le domaine résidentiel privé de « La Jenny »**, constituant l'essentiel du parc d'accueil touristique communautaire :

Camping Lescarran	25 emplacements	75 personnes
Camping Maisonneuve	25 emplacements	75 personnes
Camping Les prés du Pas du Mas	25 emplacements	75 personnes
Camping Les Noisetiers	25 emplacements	75 personnes
Camping La Grigne	700 emplacements	2 800 personnes
Domaine résidentiel de la Jenny	756 emplacements	4 354 personnes
Total	1550 emplacements	7 454 personnes

Tableau 2 : Campings sur le territoire communautaire

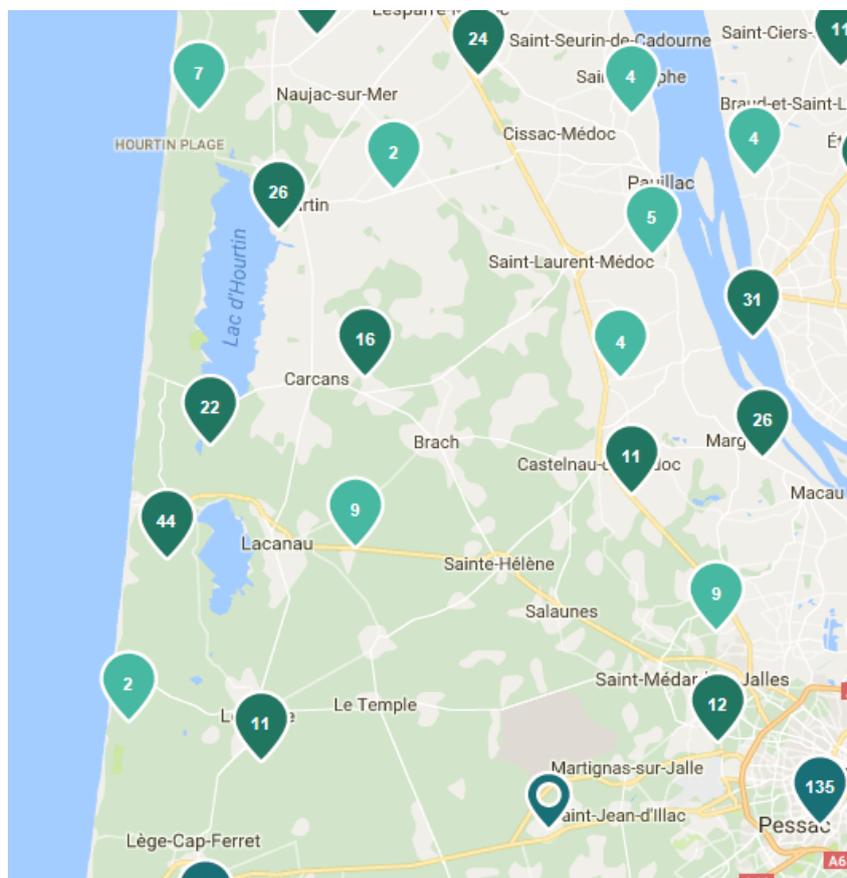
Sources : Site Internet Gironde Tourisme (consulté le 29/08/2016), conversation téléphonique avec collaborateurs de La Jenny le 12/09/2016

Le centre de vacances et de loisirs Le Bourdiou accueillant principalement des jeunes de l'association sportive et culturelle Pitray-Olier (Le P.O.), également situé sur la commune du Porge, a une capacité d'accueil de **130 personnes** (durant les vacances scolaires).

La commune de Moulis-en-Médoc quant à elle accueille plusieurs fois par an des rassemblements de Scouts et Guides de France sur le site de **La Mouline**, pour des week-ends ou semaines de formations, de façon très ponctuelle, pouvant aller jusqu'à **300 personnes**.

Il est à noter que **quatre hôtels** (deux à Castelnau de Médoc, un Le Porge et un à Lustrac-Médoc) d'une capacité d'accueil totale de **44 chambres**, ainsi que **24 gîtes ou chambres d'hôtes** (situés

sur tout le territoire communautaire) comprenant en tout 61 chambres et pouvant accueillir **148 personnes**, complètent l'hébergement touristique du territoire (Source : site Internet de Gironde Tourisme consulté le 24/08/2016).



*Carte 2 : les hébergements touristiques en Médoc
Source : site Internet Gironde Tourisme, le 05/10/2016*

Il faut également y ajouter les **résidences secondaires, évaluées à 1 266** sur la totalité du territoire. Afin de respecter les modes de calculs de la Dotation Globale de Fonctionnement, basés sur la population permanente à laquelle est ajoutée le nombre de résidences secondaires, il est décidé ici de considérer qu'un logement secondaire reçoit une personne, soit 1 266 habitants non permanents.

La capacité totale d'accueil touristique du territoire communautaire est donc de 8 032 personnes, faisant ainsi passer potentiellement la population de 20056 habitants à 28 088 habitants.

La population saisonnière, impactant essentiellement la commune du Porge, a des répercussions importantes sur la gestion et la prévention des déchets par la Communauté de Communes. Le Porge, **seule commune du Médoc à avoir mis en place un Agenda 21 à ce jour**, inclut à ce titre une action de communication et de gestion spécifique (Action 9.1 de l'Agenda 21 pour 2011-2014), en respect avec le Plan Plage prévu par le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitaine.

La population permanente est celle recensée par les services de l'INSEE, du 01/01 au 31/12 : en 2015, elle est de 19 007 habitants.

La « population DGF » (Dotation Globale de Fonctionnement) y ajoute les résidences secondaires, à raison d'un habitant par résidence secondaire : en 2015, elle s'élève à 20 056 habitants

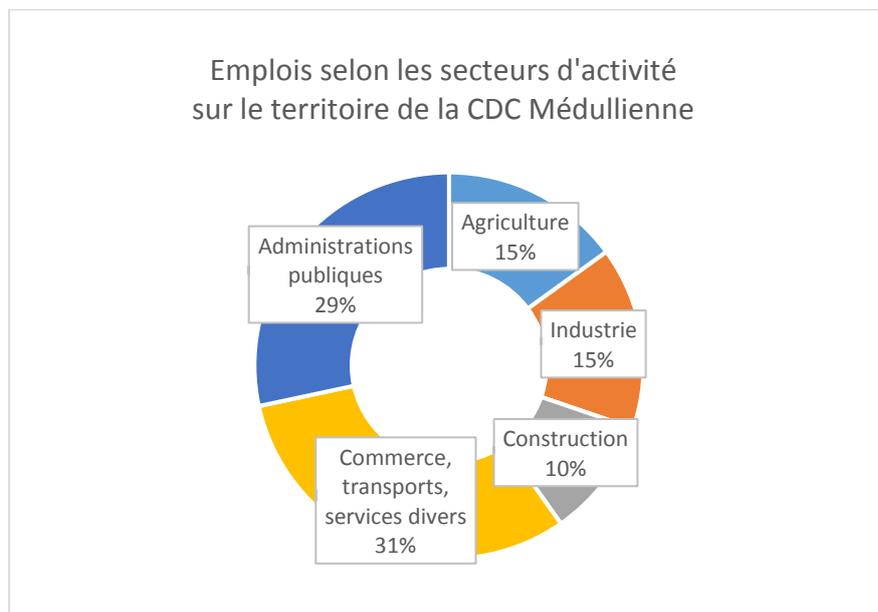
La population estivale, soit du 01/07 au 31/08, vient encore y ajouter toutes les offres d'hébergements touristiques : en l'occurrence, elle est de 28 088 habitants.

c. Economie, emploi et catégories socio-professionnelles

i. Les entreprises

En mai 2016, selon les chiffres de Pôle Emploi, le territoire communautaire comptait **3 940 établissements**. La majeure partie des entreprises du territoire dépend du **secteur tertiaire avec 44,50% des entreprises**. **L'agriculture représente 14,80%** des entreprises, suivie par la construction à hauteur de 9,10% ; l'industrie représente 4,40% des activités économiques.

Les secteurs qui emploient le plus sur le territoire médullien sont le commerce, le transport et les services divers (31%) ainsi que les administrations publiques (29%). Il est à noter que l'emploi dans **le secteur industriel représente 15% des emplois sur le territoire, à égalité avec l'agriculture.**



Graphique 10 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité sur le territoire de la CDC Médullienne, Source : INSEE 2008 et 2013

Comparaison des niveaux d'étude CDC Médullienne et Gironde

Les niveaux d'étude des habitants du territoire sont proches de ceux recensés sur l'ensemble de la Gironde. Ainsi, selon l'INSEE en 2013 **27,3%** des personnes en âge de travailler sur le territoire communautaire sont titulaires du **brevet des collèges**, contre 28,6% en Gironde. La part des personnes titulaires d'un **baccalauréats** est de **18,8%** sur la CDC et de 17,3% sur la Gironde et **22,5%** disposent d'un **diplôme d'études supérieures** contre 29,2% en Gironde. Seule la part des titulaire d'un **CAP ou BEP** est nettement supérieure sur le territoire communautaire : **31,4%** contre 24,9%.

ii. L'emploi salarié

Le secteur qui emploie le plus de salariés est celui du **commerce** (transports, services), avec 27,3% des emplois salariés du territoire communautaire, suivi de l'administration publique (23,6%) et l'industrie (23%). Les métiers salariés y sont donc plus homogènes que sur le territoire girondin.

La commune de Salaunes se distingue avec **94,1%** des salariés de son territoire travaillant dans **l'industrie**. Les populations de **Listrac-Médoc** et **Moulis-en-Médoc** travaillent majoritairement sans le **secteur agricole** (respectivement 56,6% et 66,9%).

Données INSEE incomplètes

Il est choisi ici de montrer les chiffres des emplois salariés, dans la mesure où les données INSEE sont incomplètes quant à l'emploi tous secteurs confondus, pour Brach, Saumos et Le Temple, empêchant tout comparatif utile.

Les secteurs embauchant le plus de salariés



Carte 3 : Postes salariés par secteurs d'activité au 31/12/2014
Source : INSEE (tableaux CEN T2)

iii. Le taux de chômage

Le taux de chômage sur l'ensemble du territoire communautaire s'élève à **10,1%** ; avec **12,6%**, celui de **Castelnau-de-Médoc** s'approche de la moyenne girondine (12,9%) ; **Le Porge** dépasse également la moyenne de la CDC avec **11%** de taux de chômage. La commune enregistrant le plus faible taux est **Salaunes (7,1%)**.

Emploi - Chômage	Avensan	Brach	Castelnaud- de-Médoc	Listrac- Médoc	Moulis- en- Médoc	Le Porge	Sainte- Hélène	Salaunes	Saumos	Le Temple	CDC Médullienne	La Gironde
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	482	42	1 006	494	392	409	392	613	39	77	3 948	634 730
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013, en %	8,9	8,2	12,6	9,4	10,1	11	9,4	7,1	8,8	10	10,1	12,9

Tableau 3 : Emploi total et part de chômage dans les communes de la CDC Médullienne et en Gironde, Source : Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Revenu médian et taux de pauvreté

Selon l'INSEE, **63,9% des ménages** installés sur la CDC Médullienne sont **imposés** en 2013, contre 58,8% en Gironde.

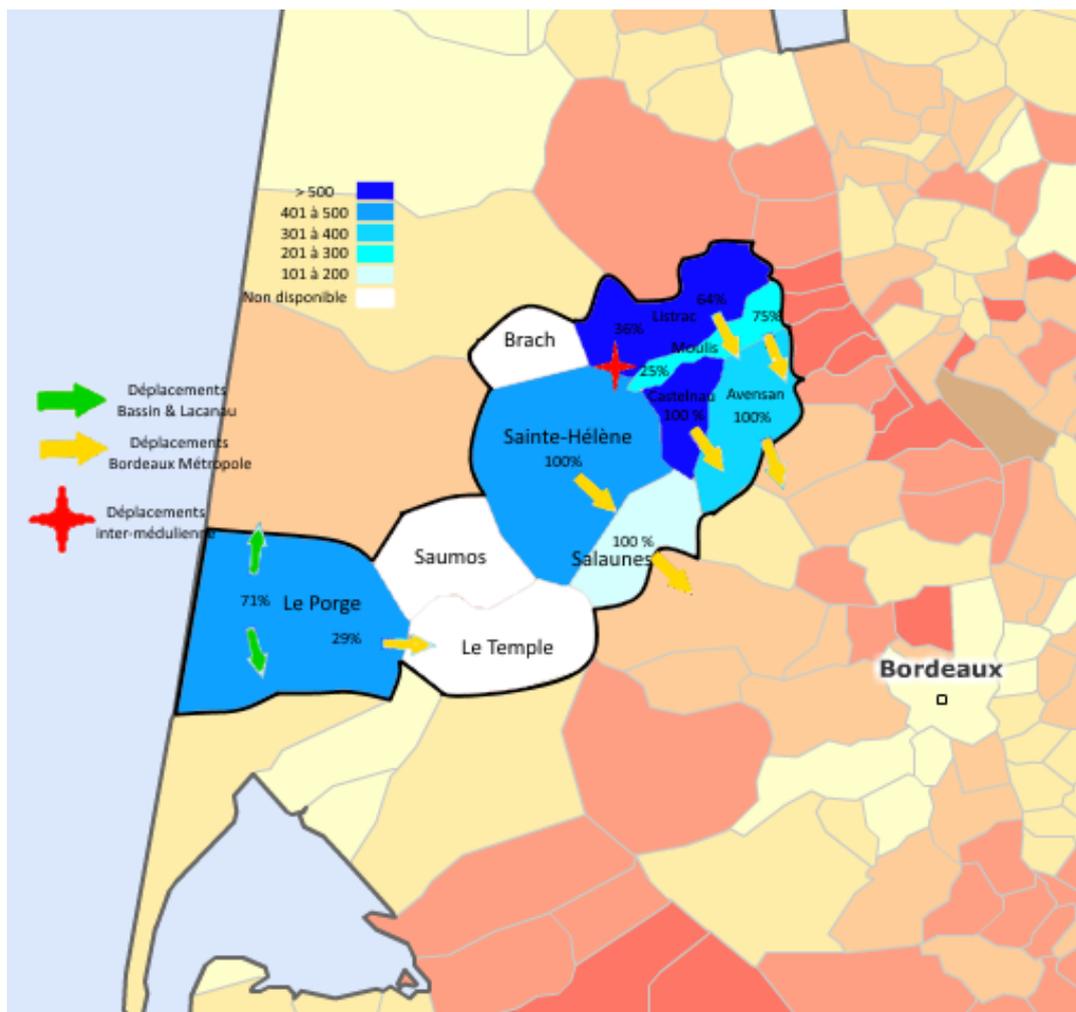
Le taux de pauvreté est largement inférieur à celui enregistré sur tout le territoire girondin : **8,7%** contre 12,3% ;

Le revenu médian médullien s'élève à **20 406,20 euros**, revenu très proche du girondin : 20 800,50 euros.

iv. Les « navetteurs »

En 2013, 81,7% des travailleurs recensés exerçaient leur activité en dehors de leur commune, ce qui est nettement supérieur au taux départemental. En effet, 68,4% des girondins travaillent dans une commune autre que celle de leur résidence. **La population médullienne est donc particulièrement mobile.**

A titre informatif, la carte ci-dessous recense le nombre de personnes faisant la navette entre leur domicile et leur lieu de travail, lorsqu'au moins l'un d'eux est situé sur une commune de la Communauté de Communes Médullienne (les flux représentés concernent les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi). Il mesure donc un nombre de « migrants alternants » ou « navettes » et non du nombre de déplacements. La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) des déplacements n'est pas observée.



Carte 4 : Carte des « navetteurs » de la CDC Médullienne
 Source : Observatoire des territoires, INSEE 2011

d. Petite enfance et établissements scolaires

i. Accueil de la Petite Enfance

L'offre d'accueil Petite enfance sur le territoire communautaire regroupe différents modes de garde pour les enfants âgés de quelques mois à trois ans.

Il peut s'agir **d'assistants maternels agréés, de crèches ou de halte-garderie.**

Trois **micro-crèches** privées de 10 places chacune sont également installées au Porge, à Sainte Hélène et Castelnau-de-Médoc.

L'association « Enfance Pour Tous », par délégation de service public, gère à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- **les structures multi-accueil :**
 - « **Les Petiots** » à **Castelnau-de-Médoc, ayant un agrément de 16 places** (en 2015 : 30 enfants ont été accueillis, de 28 familles),
 - « **Les Galipettes** » à **Avenсан, ayant un agrément de 18 places** (en 2015 : 31 familles ont utilisé les services de la crèche),

Changement de prestataire

Jusqu'au 31/12/ 2016, les prestations « Petite Enfance » sont assurées par l'**association « Les P'tites Pommes ».**

- la halte-garderie « L'école des doudous » à Castelnau-de-Médoc, avec 10 places en accueil occasionnel (en 2015 : 77 enfants ont bénéficié de la halte-garderie, en accueil occasionnel),
- le relais d'assistants maternels et parents (RAMP), itinérant sur toutes les communes de la CDC depuis le 1^{er} octobre 2016.

En 2013, **873 enfants de zéro à deux ans ont bénéficié d'un accueil proposé sur le territoire**, soit occasionnel (71,1%) soit régulier à temps plein ou partiel (28,3%).

L'offre de garde d'enfants par des assistants maternels augmente chaque année, même si le taux d'occupation actuel des places disponibles sur l'ensemble du territoire communautaire est de 77,20%.

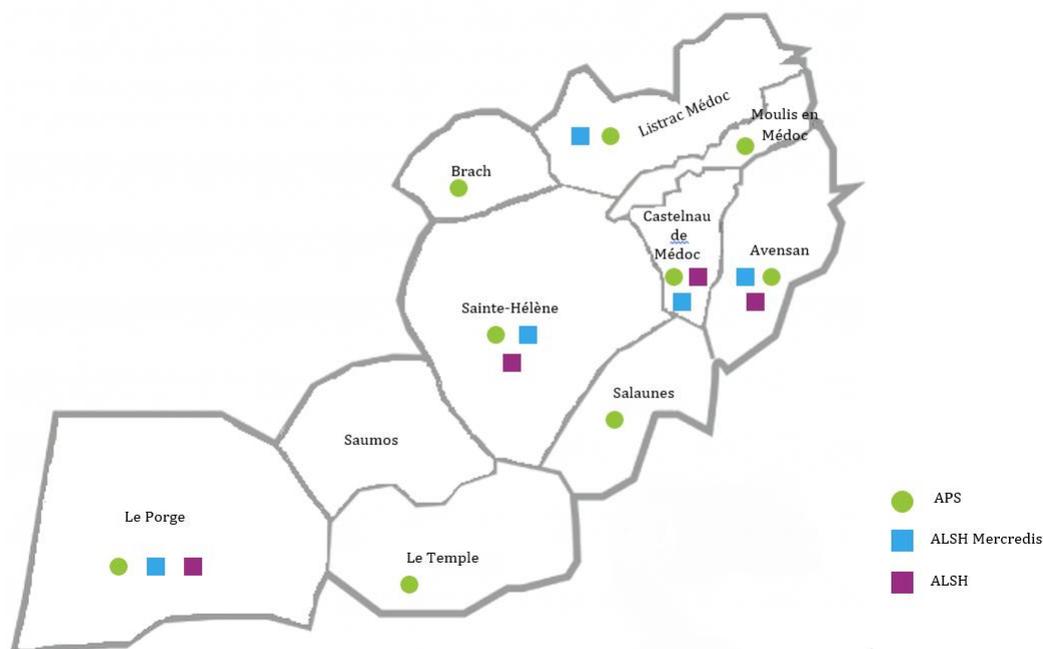
Données 2015	Nombre d'Assistants maternels agréés sur le territoire	Nombre de places théoriques	Nombre de places disponibles	Taux d'occupation
Avensan	25	75	16	79%
Brach	4	11	0	100%
Castelnau de Médoc	52	152	32	79%
Listrac-Médoc	19	56	18	71,42%
Moulis	16	50	12	76%
Le Porge	30	97	22	77%
Sainte Hélène	29	91	14	84,61%
Salaunes	8	23	10	56,52%
Saumos	3	9	4	55,55%
Le Temple	2	6	2	66,66%
Total	188	570	130	77,20%

Tableau 4 : Garde des enfants chez des assistants maternels agréés sur le territoire communautaire en 2015 (les places disponibles sont celles vacantes au 31/12/2015)
Source : Rapport d'activité « Les P'tites Pommes »

ii. Accueil de l'Enfance

Les enfants scolarisés, de **3 à 11 ans**, peuvent être pris en charge par la Communauté de Communes Méduillienne avant le début de l'accueil scolaire et après, dans le cadre d'un **Accueil Péri-Scolaire (APS)**. L'**Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH)** est également proposé durant le mercredi et les vacances scolaires, pour la même tranche d'âges.

Carte des structures péri et extrascolaires à la rentrée 2016



Carte 5 : structures péri et extra-scolaires de la CDC Médullienne en 2016

Les activités seront gérées et animées par une **Société Publique Locale (SPL)**, pilotée par la Communauté de Communes Médullienne et ses dix communes membres, **à compter du 1^{er} janvier 2017**.

En 2015, 1 997 enfants ont suivi les activités proposées dans les **APS** du territoire communautaire (soit 1 456 familles) et **1 328** dans les **ALSH** (soit 950 familles).

iii. Accueil de la Jeunesse

La Communauté de Communes Médullienne propose un accueil des **adolescents de 11 à 17 ans le mercredi et durant les vacances scolaires à Castelnaud-de-Médoc et au Porge** (l'effectif maximal pour les deux sites confondus est de **48 jeunes**). Une « passerelle » est également organisée pour permettre aux enfants de **CM1 et CM2 de Castelnaud-de-Médoc** participant aux temps d'activité périscolaires de découvrir l'Espace Jeunesse :

- Le site de Castelnaud-de-Médoc accueille les jeunes des communes de Castelnaud-de-Médoc, Sainte Hélène, Brach, Moulis-en-Médoc, Avensan et Listrac-Médoc ;
- Le site du Porge accueille les jeunes du Porge, Le Temple, Saumos et Salaunes.

L'offre d'accueil, ainsi que les animations (sportives, culturelles et de l'ordre de la prévention et de la citoyenneté) seront organisées en **régie directe par le CDC Médullienne à compter du 1^{er} janvier 2017**.

Changement d'organisation juridique

Jusqu'au 31/12/ 2016, les prestations « Enfance » sont assurées par l'**association « Les Francas »**, **via une délégation de service public**.

Changement d'organisation juridique

Jusqu'au 31/12/ 2016, les prestations « Jeunesse » sont assurées par l'**association « Les Francas »**, **via une délégation de service public**.

iv Les établissements scolaires

Les établissements scolaires du territoire médullien peuvent accueillir en tout 3 009 élèves, de la maternelle au collège inclus. Seule la commune de Brach et Saumos ne dispose pas d'un établissement scolaire à ce jour ; néanmoins un projet d'ouverture d'une école pour 2017 est actuellement en cours d'élaboration.

Commune	Niveau	Effectif potentiel d'élèves	Préparation des repas dans les cantines	Accueil de l'ALSH dans les établissements scolaires
Avensan	Ecole Maternelle	140	Cuisine sur place	Cuisine sur place
	Ecole Elémentaire	192	Cuisine sur place	
Castelnau de Médoc	Ecole Maternelle	224	Cuisine sur place	Plats amenés par Ansamble
	Ecole Elémentaire	338	Cuisine sur place	
	Collège	616	Cuisine sur place	
Listrac Médoc	Ecole Primaire	332	Cuisine sur place	Plats amenés par Ansamble
Moulis	Ecole Elémentaire	136	Cuisine sur place	Cuisine sur place
	Ecole Maternelle	87	Cuisine sur place	Cuisine sur place
Le Porge	Ecole Primaire	312	Cuisine sur place	Cuisine sur place
Sainte Hélène	Ecole Primaire	417	Cuisine sur place	Cuisine sur place
Salaunes	Ecole Primaire	101	Cuisine sur place	Cuisine sur place
Le Temple	Ecole Primaire	114	Cuisine sur place	Cuisine sur place
Total des effectifs potentiels d'élèves de 2 à 15 ans		3009		

Tableau 5 : Etablissements scolaires, de la maternelle au collège, présents sur le territoire de la CDC Médullienne, Source : Académie de Bordeaux, CDC Médullienne, entretiens Mairies

Obligations des gros producteurs, y compris les cantines scolaires

Les articles L. 541-21-1, R. 243-225 du Code de l'Environnement (issu de la Loi Grenelle 2), et l'Arrêté ministériel du 12 juillet 2011 obligent tout établissement produisant au moins 10 tonnes de déchets par an dont au moins la moitié est composée de biodéchets, à séparer les biodéchets « pour en permettre la valorisation de la matière (...) et à favoriser le retour au sol », notamment par le compostage. Selon le Conseil Départemental de la Gironde, **chaque repas dans les collèges génère 197 grammes de biodéchets. Par ailleurs, le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges girondins coute 3 000 000 d'euros.**

3. DIAGNOSTIC DECHETS DU TERRITOIRE

a. Compétences et répartitions des prestations

La Communauté de Communes Médullienne est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA). Elle pilote l'ensemble des activités déléguées aux prestataires :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés, ainsi que des journaux et emballages en porte à porte,
- la collecte et le transfert du verre issu de l'apport volontaire,
- le transfert des déchets ménagers et assimilés, des journaux et emballages vers les centres de tri et de traitement adaptés,
- le tri et le conditionnement des emballages et journaux,
- le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- la gestion des deux déchèteries de la Communauté de Communes Médullienne.

Filières Compétences	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages ménagers recyclables (collecte sélective) et verre	Autres déchets collectés en déchetteries (encombrants, bois, ferraille, Déchets Ménagers Spéciaux...)
Collecte des déchets	VEOLIA	VEOLIA	VEOLIA
Transport vers centre de transfert / Valorisation	VEOLIA	VEOLIA	VEOLIA
Traitement / Valorisation	SITA	Prestataires	Prestataires

*Tableau 6 : Répartition des compétences jusqu'au 31/12/2015,
Source : Rapport d'Activité de la CDC Médullienne, 2015*

b. Organisation du service de collecte :

i La collecte en porte à porte :

La Communauté de Communes Médullienne met à disposition des foyers, en fonction de leur composition :

- un bac noir pour le dépôt des ordures ménagères résiduelles (OMR),
- un bac jaune pour le dépôt des journaux et magazines (JRM),
- des poches jaunes pour les emballages recyclables (EMB) hors JRM.

La collecte en porte à porte est assurée en benne bicompartimentée, une fois par semaine (classification C1) :

- la première semaine de chaque mois est consacrée au ramassage des bacs noirs d'OM et des bacs jaunes de JRM,
- les autres semaines du mois sont collectés les bacs noirs d'OMR et les poches jaunes d'EMB.

Durant la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août, des tournées supplémentaires sont prévues sur certains sites :

- le domaine résidentiel de La Jenny : deux passages par semaine (C2) ;
- le camping la Grigne : trois passages par semaine (C3) ;
- les commerces de la zone de la plage du Gressier sur la commune du Porge, ainsi que les déchets déposés par les usagers dans les poubelles de plage : C3 ;
- les résidences secondaires du Porge-Océan : C1 ;
- l'aire de grand passage gens du voyage située au Porge : C3.

Les kilomètres parcourus

Sept agents de la Communauté de Communes Médullienne sont actuellement détachés auprès de VEOLIA pour assurer le service de la collecte.

En 2015, les camions assurant le service de la collecte en porte à porte ont effectué **71 250 km** et **9 906 km** pour les déchets en point d'apport volontaire.

ii. Apport volontaire

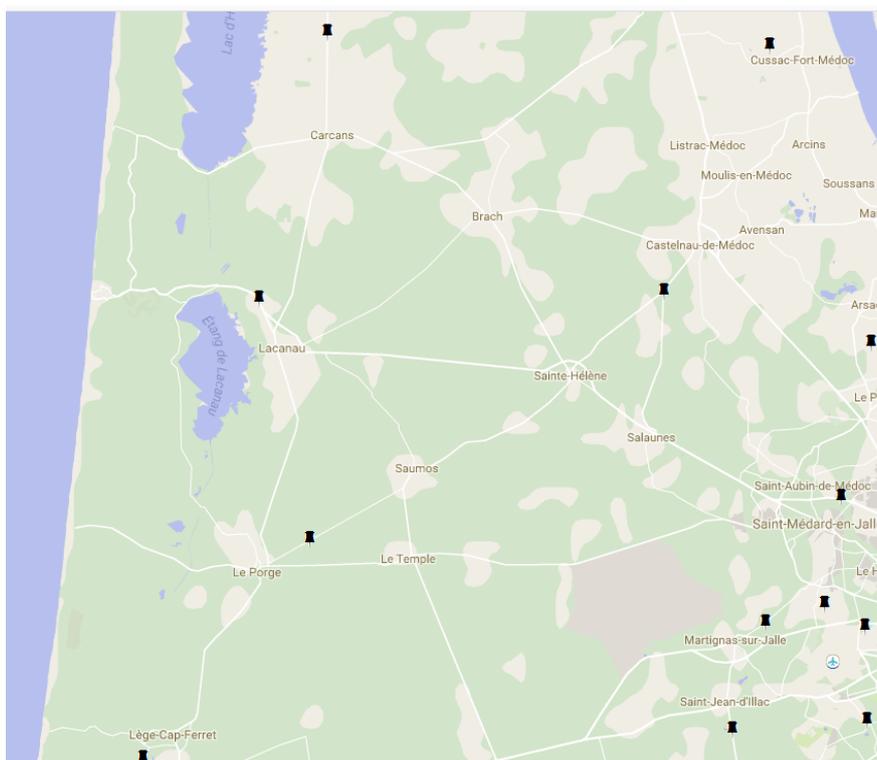
- Le verre est récolté dans les 82 bornes d'apport volontaire réparties sur le territoire communautaire. Celles-ci sont vidées au minimum tous les 15 jours ou 24 h après une demande spécifique de la Communauté de Communes.
- Le textile (non sanitaire) est récolté dans 14 bornes, vidées une fois par semaine, par les prestataires : Le Relais, La Croix Rouge, SCI Nardini et SITA.

Ce que permet le contrat de marché public des DMA depuis le 01/09/2016

- * Il est envisagé que les EMB ne soient plus collectés en poches jaunes mais **en bacs une fois par mois**.
Les JRM et les matériaux fibreux peuvent être collectés en **apport volontaire**, par bornes aériennes (estimation à 72 bornes) ou par des bacs enterrés ou semi-enterrés, et non plus en porte à porte.
- * Il est également envisagé que **tous les flux de collecte passent en apport volontaire**, y compris les OMR, notamment dans certains centres villes, dans les futurs lotissements, à la plage du Gressier (bacs enterrés ou semi-enterrés).
- * **Les gros producteurs** peuvent se voir proposer une **collecte séparée de leurs biodéchets, cartons, papiers et emballages** (à charge pour le titulaire, soit VEOLIA, de proposer les exutoires idoines).

iii. Les déchèteries

La Communauté de Communes Médullienne dispose de deux déchetteries : l'une à Castelnau-de-Médoc, créée en 1996 et l'autre située au Porge, créée en 2009. Elles sont accessibles à l'ensemble des administrés résidants sur le territoire communautaire.



Carte 6 : Les déchèteries de la CDC et alentours

Source : site Internet du Département de la Gironde (07/11/2016)

Les entreprises implantées sur les communes membres y ont aussi accès, à condition d'être dotées d'une carte d'accès spécifique et d'une carte PROPASS.

Identité	Type de déchet	Volume accepté	Tarif
Usagers et porteurs de CESU sans n° de SIRET du territoire	Tous types de déchets	18m ³ à l'année ou 1.5m ³ par mois	gratuit
Usagers et porteurs de CESU sans n° de SIRET du territoire	Tous types de déchets	Supérieur à 18m ³ à l'année ou 1.5m ³ par mois	15€/le passage/unité via la carte PROPASS délivrée au siège de la CDC Médullienne
Administration/commerce/professionnels du territoire	Carton ou ferraille non mélangés à d'autres déchets acceptés sur site	18m ³ à l'année ou 1.5 m ³ par mois	gratuit
Administration/commerce/professionnels du territoire et hors territoire	Tous types de déchets ou mélange de déchets	1.5m ³ par passage	15€/le passage/unité

Tableau 7 : Fréquence et tarifs des passages autorisés pour les particuliers et professionnels dans les déchèteries de la CDC Médullienne

Source : Règlement des déchèteries de la CDC Médullienne, août 2016

Les déchèteries reçoivent :

- cartons,
- ferrailles,
- gravats,
- déchets verts,
- bois,
- journaux,
- bouteilles en plastique,
- huiles minérales et végétales,
- déchets ménagers spéciaux,
- piles et batteries,
- les cartouches d'encre,
- tout venant.

Il est à noter que des bornes de collecte des **capsules « Nespresso »** sont mises à disposition gratuitement par le prestataire ; le transport et le traitement de ces déchets spécifiques sont assurés par l'entreprise « Nespresso ».

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les déchèteries du territoire communautaire assurent un traitement spécifique pour les **déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)**.

c. Organisation des services de transfert et de traitement

Après collecte en porte à porte, les déchets ménagers et assimilés (DMA), c'est-à-dire les ordures ménagères résiduelles (OMR), les emballages (EMB) et les journaux et magazines (JRM), sont déposés au **Centre de transfert communautaire** implanté au lieu-dit Mont d'Ore, sur la commune de Castelnau de Médoc. Chaque type de déchet est déposé dans une fosse dédiée.

Les OMR sont ensuite transportées par VEOLIA sur le site de **SITA à Bègles** pour y être **incinérées**. L'énergie provenant de l'incinération permet de **produire de l'électricité**.

Les mâchefers, résidus résultant de l'incinération des déchets, sont également valorisés (essentiellement en **infrastructure routière**). **Les déchets ultimes**, notamment les résidus de l'épuration des fumées d'ordures ménagères, sont ensuite stockés dans un **Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU)**, également appelé **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**.

Ce que permet le contrat de marché public des DMA depuis le 01/09/2016

Suite à la passation du nouveau marché des OM, **60% des OMR sont transportés sur le site de SITA à Bègles pour incinération, et 40% vont vers la société PENA AMENDOR à Saint Jean d'Illac pour être valorisées par méthanisation, fabrication de combustibles solides de récupération (CSR) et compostage.**

Les EMB sont transportés par VEOLIA vers son **Centre de tri de Lalique** (Département des Landes). Ces déchets sont **achetés par SITA** à la Communauté de Communes Médullienne.

Les JRM sont transportés par VEOLIA vers son **Centre de tri de Bègles** et sont **achetés par VEOLIA** à la Communauté de Communes Médullienne.

Le verre collecté est directement transporté par VEOLIA vers le **repreneur, la société IPAQ, à Vayres**, qui l'achète à la Communauté de Communes Médullienne.

Les déchets des déchetteries sont transférés par VEOLIA vers différents exutoires, selon les filières concernées :

Matières	Contenants	Exutoires
Cartons	Benne 40 m ³	Centre de tri de VEOLIA à Bègles
Ferrailles	Benne 40 m ³	Centre de Valorisation de RIC ENVIRONNEMENT à Bègles
Gravats Propres	Benne 10 m ³	Centre d'enfouissement agréé
Tout Venant	Benne 40 m ³	ISDND de Lapouyade
Déchets Verts	Benne 40 m ³	Plate forme de valorisation de TERRALYS à Saint-Laurent
Bois	Benne 40 m ³	VPA Cadaujac
Journaux Magazines	Benne 15 m ³ à capot	Centre de valorisation de VEOLIA à Bègles
DMS – bouteilles plastique	Géobox	SIAP à Bassens
Huile minérale	Borne	SEVIA SHRUU
Verre	Borne	IPAQ
Cartouches encre Dosettes Nespresso	Bac	Géré par la collectivité
Piles	Fût 200 litres	SIAP à Bassens
Huile végétale	Fût 60 litres	Ecogras

Tableau 8 : Exutoires des déchets déposés en déchetterie, Source : VEOLIA

Ce que permet le contrat de marché public des DMA depuis le 01/09/2016

- * Il est envisagé que la Communauté de Communes Médullienne **aide financièrement** les Communes souhaitant s'équiper d'un **broyeur**.
- * Il est possible que les **biodéchets des professionnels** soient collectés et valorisés par VEOLIA.
- * Dans les déchetteries, le titulaire, soit VEOLIA, est propriétaire du compost produit, dont la qualité doit être garantie et conforme aux normes (NF U44 051 ou NF U44 095).
- * **Le carton et les JRM déposés en déchetteries** peuvent être intégrés aux contrats liant la CDC aux **éco-organismes**.
- * Il est envisagé de **mettre en place d'autres filières** pour les déchets déposés en déchetteries : déchets diffus spécifiques des ménages (DDS) (avec EcoDDS par exemple), mobiliers (avec Eco-mobilier par exemple), bouchons de liège etc.
- * Une évolution des déchetteries est envisagée, notamment en vue de la création de **recycleries et d'une déchetterie dédiée aux professionnels**.

d. Financement de la collecte et du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés

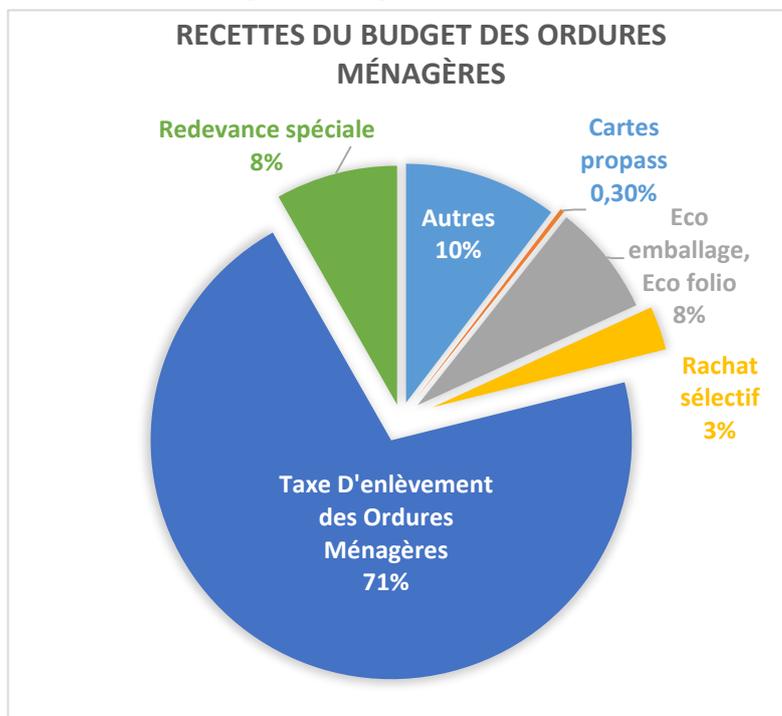
Le financement de la collecte et du traitement des DMA est assuré par :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- la Redevance Spéciale (RS) en porte-à-porte : 161 entreprises redevables à la RS ont adhéré au service proposé par la Communauté de Communes par le biais d'une « convention pour l'enlèvement et l'élimination des déchets non ménagers assimilés aux ordures ménagères » et la rétribuent pour ce service au tarif fixé annuellement par le Conseil communautaire ;
- la carte PROPASS : elle permet aux professionnels d'effectuer cinq apports en déchèterie ;
- les subventions des éco-organismes:
 - o *Eco-Emballages* (agrément accordé par l'Etat en 2010 pour la période 2011-2016) ;
 - o *Ecofolio* (agrément accordé par l'Etat en 2012 pour la période 2013-2016) ;
 - o *EcoTLC* (agrément accordé par l'Etat en 2014 pour la période 2014-2019) ;
 - o *OCAD3E* (agrément accordé par l'Etat en 2014 pour la période 2015-2020) ;
- le rachat des recyclables.

En 2015, les recettes du Budget annexe des Ordures Ménagères se répartissent comme suit :

Recettes du budget des Ordures Ménagères	
Autres	335 900,09 €
Cartes propass	9 375,00 €
Eco emballage, Eco folio	245 432,91 €
Rachat sélectif	96 284,62 €
Taxe D'enlèvement des Ordures Ménagères	2 303 743,00 €
Redevance spéciale	266 994,02 €
Total	3 257 729,64 €

Tableau 9 et Graphique 11: répartition des recettes relatives aux DMA
 Source : Données internes de la CDC Médullienne



La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés constituent une part importante de l'activité de la Communauté de Communes Médullienne, représentant, tous budgets confondus :

- **34% des dépenses** de fonctionnement,
- **36% des recettes** de fonctionnement,
- 24% des dépenses d'investissement,
- 5% des recettes d'investissement.

e. Evolution des flux

i. Déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire

Evolution des flux entre 2010 et 2015 :

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA), qui comprend les poubelles des ménages et celles des professionnels, collectées en porte à porte depuis 2010 évolue comme suit :

Flux	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Collecte OM	4486t	4550t	4747t	4875t	4988t	5002t
Collecte CS	987t	840t	839t	781t	788t	767t
Collecte Verre	700t	725t	730t	745t	761t	738t

Tableau 10 : Evolution des tonnages de DMA en porte-à-porte et apport volontaire
Source : VEOLIA

Absence de données sur les piles

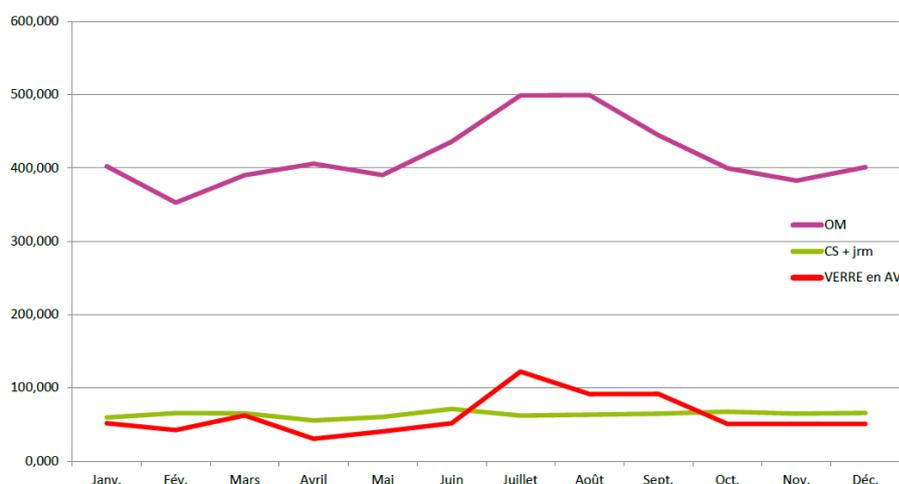
Il est à noter qu'au jour de la rédaction du présent diagnostic aucune donnée n'a été transmise à la CDC Médullienne concernant la collecte des piles depuis 2010 par le prestataire compétent.

Evolution au fil de l'année 2015 :

L'analyse mensuelle des déchets montre une **augmentation constante des OMR à compter du mois de mars**, pour atteindre un **niveau maximal entre juillet et août**, qui correspond à la période touristique de fréquentation des résidences secondaires, hébergements touristiques, campings, centres de loisirs et du village de La Jenny. Le tonnage de collecte diminue jusqu'en décembre.

Pour ce qui est du **verre**, un pic de collecte apparait en mars pour redescendre en avril. C'est à compter de mai que le tonnage augmente et atteint un **point culminant en juillet**. Si le tonnage diminue en août, il reste stable jusqu'en septembre et diminue significativement en décembre où il retrouve le niveau de janvier. Là encore, l'augmentation de la collecte du verre en période estivale s'explique par la **fréquentation touristique** du territoire de la Communauté de Communes Médullienne (dont œnotourisme).

Enfin, le niveau des EMB et JRM est relativement stable toute l'année. **La fréquentation touristique n'a donc pas d'impact sur la collecte des EMB et JRM**, alors qu'elle devrait être potentiellement augmentée et suivre l'évolution du nombre de résidents durant les mois d'été.



*Graphique 12: Evolution mensuelle des collectes en 2015, en tonnes
Source : VEOLIA*

Part des déchets professionnels

Avec 177,50 tonnes collectés en 2015, les **OMR provenant des professionnels** représentent **3,55%** de l'ensemble des OMR du territoire de la Communauté de Communes Médullienne.

Le taux de refus des recyclables

Il est à noter que le **taux de refus des recyclables en 2015 est de 8,72%, soit 3,34kg par habitants**. A titre de comparaison, le taux moyen d'erreur de tri en Gironde est de 18,3% et de 16% au niveau national.

Impact du tourisme sur les ratios de kg/hab./an :

La comparaison des ratio kilogrammes par habitants par an (kg/hab./an) entre population DGF et population INSEE montre que **les déchets n'ont pas augmenté proportionnellement à la population**. De plus, ces ratios montrent également que **le tourisme n'a pas un impact négatif majeur sur les déchets collectés :**

Flux	Population INSEE					
	2010 (16 886 hab.)	2011 (16 886 hab.)	2012 (16 886 hab.)	2013 (19 007 hab.)	2014 (19 007 hab.)	2015 (19 007 hab.)
Collecte OM (kg/hab./an)	254	251	256	256	256	251
Collecte CS (kg/hab./an)	56	46	45	41	40	38
Collecte Verre (kg/hab./an)	40	40	39	39	39	37

Flux	Population DGF					
	2010 (17 933 hab.)	2011 (18 933 hab.)	2012 (18 847 hab.)	2013 (19 172 hab.)	2014 (19 700 hab.)	2015 (20 056 hab.)
Collecte OM (kg/hab./an)	250	248	252	254	253	249
Collecte CS (kg/hab./an)	55	46	45	41	40	38
Collecte Verre (kg/hab./an)	39	39	39	39	39	37

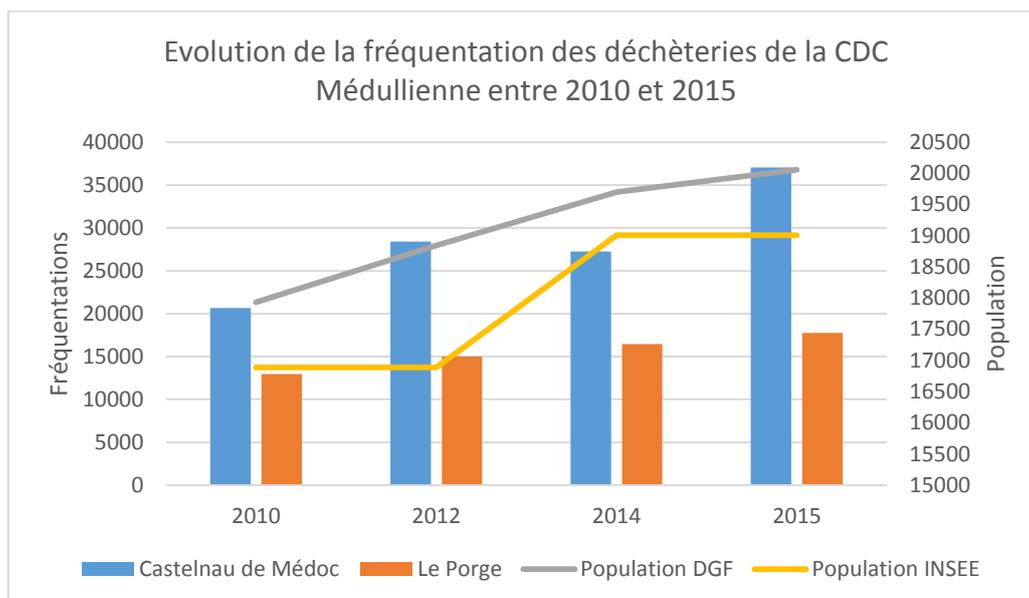
*Tableaux 11 : Comparatifs des kg/hab./an, Population DGF, et INSEE, de 2010 à 2015
Sources : VEOLIA, Verdicité*

ii. Déchets déposés en déchèteries

Evolution des flux entre 2010 et 2015 :

La fréquentation des déchèteries du territoire est en constante augmentation depuis 2010. La baisse de fréquentation de celle de Castelnau-de-Médoc en 2014, même si remarquable, est un épiphénomène.

Entre 2012 et 2015, si la population augmente uniquement de 8%, la fréquentation des déchèteries augmente de **26%** (dont 30% pour la seule déchèterie de Castelnau-de-Médoc).

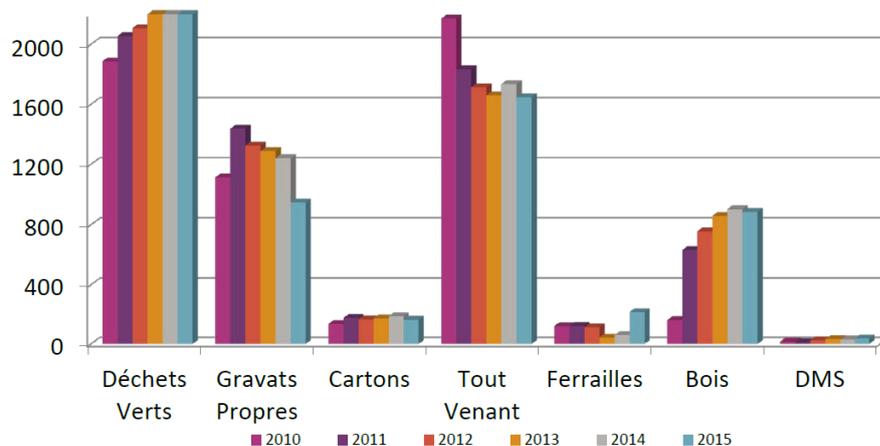


Graphique 13 : Evolution de la fréquentation des déchèteries de la Communauté de Communes Médullienne entre 2010 et 2015

Source : VEOLIA

Les déchets majoritairement déposés sont **les déchets verts, le tout-venant, les gravats propres et le bois**. La diminution notable de dépôts de gravats en 2015 ne trouve, à ce jour, pas d'explication.

Principaux flux collectés entre 2010 et 2015 (tonnes)

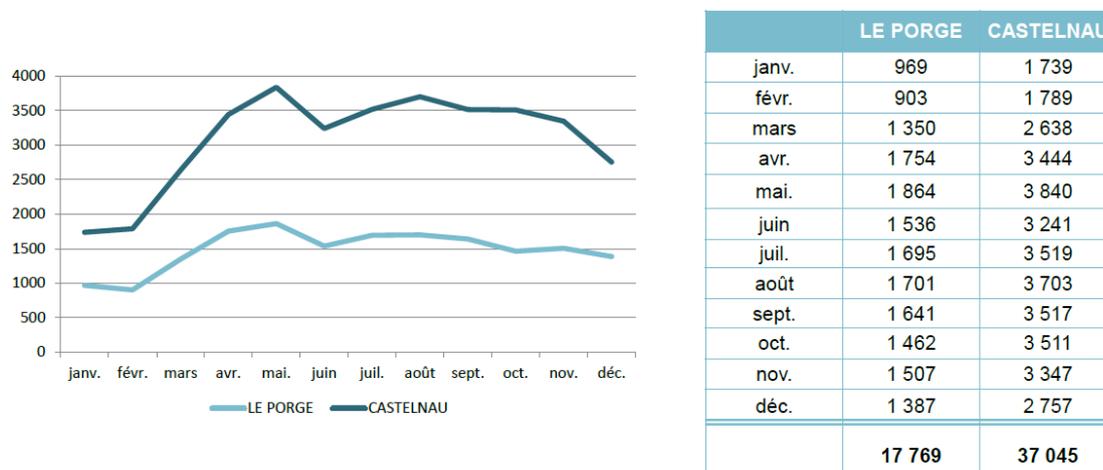


Graphique 14 : Evolution des principaux flux collectés dans les deux déchèteries de la CDC Médullienne de 2010 à 2015.

Source : VEOLIA

Evolution au fil de l'année 2015 :

En 2015, la déchèterie du Porge a enregistré 17 769 passages et celle de Castelnau-de-Médoc 37 045, avec une augmentation significative d'avril à mai puis de juin à août, correspondant à l'augmentation des **dépôts de déchets verts**.

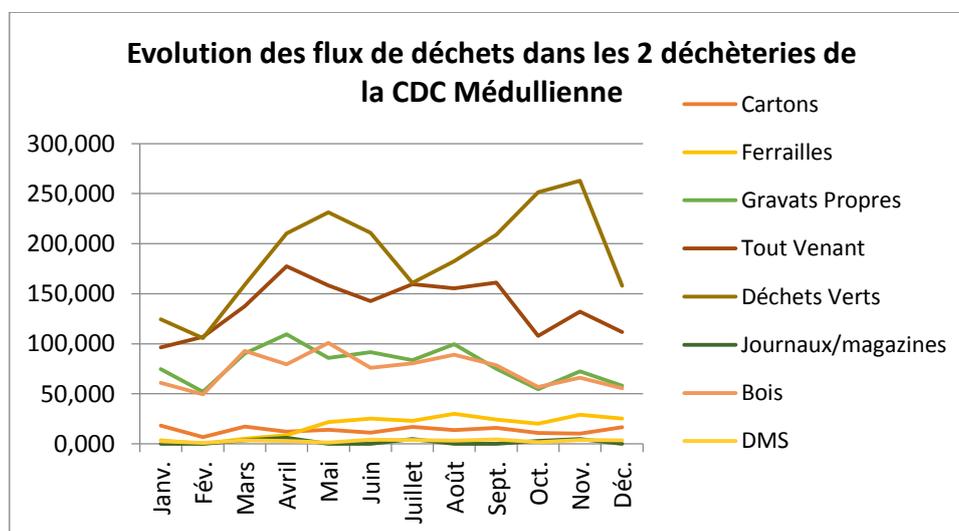


Valorisation des déchets de déchetteries

73,38% des déchets déposés en déchèterie ont été valorisés en 2015.

Graphique 15 : Nombre de passages enregistrés en 2015 dans les déchèteries de la Communauté de Communes Médullienne
Source : VEOLIA

L'**apport en déchets verts** est le plus impactant, en fonction des saisons, sur le tonnage total de déchets collectés dans les déchetteries.



Graphique 16 : Evolution des flux de déchets dans les déchèteries de la CDC Médullienne
Source : VEOLIA

Impact du tourisme sur les ratios de kg/hab./an :

Là encore, le comparatif annuel en fonction des populations INSEE ou DGF permet de constater que le tourisme n'a pas d'impact significatif sur les ratios relatifs aux apports en déchetteries :

Flux	Population INSEE					
	2010 (16 886 hab.)	2011 (16 886 hab.)	2012 (16 886 hab.)	2013 (19 007 hab.)	2014 (19 007 hab.)	2015 (19 007 hab.)
Déchets Verts (kg/hab./an)	107	113	114	118	120	114
Gravats Propres (kg/hab./an)	63	79	71	68	64	48
Cartons (kg/hab./an)	8	10	9	9	10	8
Tout Venant (kg/hab./an)	123	101	92	87	89	83
Ferrailles (kg/hab./an)	7	7	6	2	3	11
Bois (kg/hab./an)	9	35	41	45	46	44
DMS (kg/hab./an)	1	1	1	2	1	2

Flux	Population DGF					
	2010 (17 933 hab.)	2011 (18 933 hab.)	2012 (18 847 hab.)	2013 (19 172 hab.)	2014 (19 700 hab.)	2015 (20 056 hab.)
Déchets Verts (kg/hab./an)	105	112	112	117	118	113
Gravats Propres (kg/hab./an)	62	78	70	67	63	47
Cartons (kg/hab./an)	8	10	9	9	9	8
Tout Venant (kg/hab./an)	121	100	91	87	88	82
Ferrailles (kg/hab./an)	7	7	6	2	3	11
Bois (kg/hab./an)	9	34	40	45	46	44
DMS (kg/hab./an)	1	1	1	2	1	2

*Tableaux 12 : Comparatifs des kg/hab./an, Population DGF, et INSEE, de 2010 à 2015
Sources : VEOLIA, Verdicité*

Depuis 2010, seuls les déchets verts connaissent une augmentation du ratio kg/hab./an, liée à l'interdiction de brûlage des déchets verts.
La différence de population prise en compte n'a pas d'effet significatif sur les ratios.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est décidé de prendre en compte la population DGF, afin d'y inclure une part de la population touristique, dans le but de déterminer les objectifs de réduction de tonnages déchets à l'horizon 2020.

Dès à présent, **l'objectif de diminution des déchets de la Communauté de Communes Médullienne à l'horizon 2020** peut être calculé :

- l'ensemble des déchets collectés, tant en porte-à-porte qu'en apport volontaire et en déchèteries **en 2010 s'élève à 657 kg/hab./an,**
- **l'objectif** étant de diminuer de **10%** ce ratio, il est d'atteindre **591 kg/hab./an,**
- **en 2015,** ce même ratio étant de **632 kg/hab./an,** le potentiel de diminution des déchets est donc de **41 kg/hab./an.**

f. Enquête d'opinion sur les girondins et la réduction des déchets

Le Conseil départemental de la Gironde a mis en place un Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2006-2016. C'est dans ce cadre qu'une enquête auprès du public a été diligentée pour suivre l'évolution des pratiques des Girondins en matière de réduction et de prévention des déchets, en 2006, 2009 et 2013.

La présente étude visant à faire le diagnostic des pratiques actuelles, nous nous focalisons sur la dernière enquête en date.

2 525 girondins y ont répondu ; le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est regroupé avec celui de Médoc Estuaire, de sorte que les réponses apportées ne sont pas spécifiques à la Médullienne. De plus, seules **203 personnes** ont accepté de participer à l'enquête, les deux territoires confondus. Les données récoltées sont donc à envisager avec précaution ; elles permettent cependant de situer les opinions et habitudes des habitants du territoire communautaire dans le contexte départemental.

Selon les données récoltées, **les habitants du territoire communautaire trient systématiquement ou souvent les EMB, JRM, le Verre, le textile et les déchets toxiques** ; ces pratiques, du même ordre de grandeur que ceux du Département, les dépassent cependant. Les pratiques médulliennes les surpassent d'au moins 4% pour chaque type de déchets : par exemple 97% des personnes interrogées trient les EMB, contre 92% sur l'entier territoire girondin, 94% trient les journaux, contre 86% sur l'ensemble de l'échantillon girondin.

Cet écart est plus creusé encore pour ce qui est de l'apport en déchèteries : 83% des habitants de la Médullienne apportent systématiquement ou souvent leurs déchets verts en déchèterie, contre 64% de l'ensemble des girondins ayant répondu à l'enquête.

Les éco-gestes sont également bien suivis par les habitants du territoire communautaire, de la même façon que sur l'ensemble de la Gironde (utiliser un sac réutilisable pour faire ses courses, réparer, ne pas jeter les produits toxiques dans les évacuations d'eau, réutiliser ou donner les produits en fin de vie plutôt que les jeter, limiter les impressions papier au bureau et à la maison). **Les Médocains déclarent déposer plus systématiquement leurs déchets dangereux en déchèterie que les Girondins** (81% contre 72%). En revanche, 49% déclarent boire de l'eau du robinet plutôt que de l'acheter en bouteilles, contre 58% en Gironde.

Le compostage est une pratique suivie par la moitié des Médocains interrogés, contre 37% au niveau départemental ; mais 40% déclarent avoir déjà brûlé leurs déchets (essentiellement déchets verts et/ou papier et carton), contre 28% des Girondins.

Comme au niveau départemental, **22% des habitants du territoire communautaire utilisent un autocollant « stop pub »**.

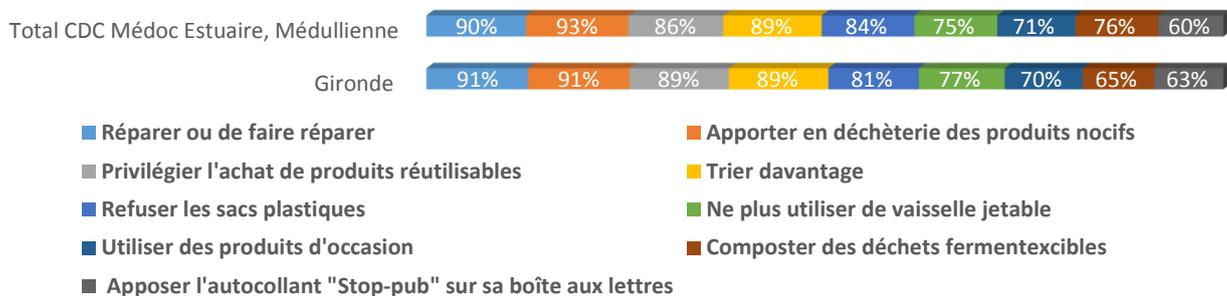
Enfin, l'enquête porte sur les propositions d'actions en faveur de la réduction des déchets. **52% des Médocains estiment que la redevance incitative ne serait pas efficace** pour réduire la production de déchets (47% au niveau départemental).

La tarification incitative encouragée par la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

La Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (15/08/2015) crée l'article L. 541-1 du Code de l'Environnement qui dispose que « **Les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets**, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et vingt-cinq millions en 2025 ».

En revanche, ils sont tout aussi prêts à accentuer leurs pratiques des éco-gestes que les Girondins :

Résultats de l'enquête sur les engagements pour l'avenir



Graphique 17 : Ce que les Girondins et les habitants de la CDC Médullienne accepteraient de faire pour réduire leurs déchets

Source : Etude d'opinion sur les Girondins et la réduction des déchets ménagers Rapport d'étude (30/09/2013), Cabinet Callson et Conseil Départemental de la Gironde

4. ACTIONS DE PREVENTION DEJA ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE ET CELLES CONNEXES

a. Les actions engagées par le Conseil Départemental de la Gironde

Compétent jusqu'en 2015 en matière de prévention des déchets, le Conseil Départemental de la Gironde a mené depuis 2006 des campagnes d'étude et de sensibilisation des girondins en la matière.

Les actions les plus notables sont :

- **La mise à disposition d'outils de sensibilisation sur son site Internet :**
 - o Organiser des manifestations responsables et pauvres en déchets,
 - o Le compostage,
 - o La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **Des modules de sensibilisation sont disponibles en prêts, portant sur :**
 - o Le jardin,
 - o Le gaspillage alimentaire,
 - o Les courses plus légères (moins de déchets),
 - o Le cartable plus écologique,
 - o La maîtrise des déchets dangereux ;
- **Des scenarii d'actions innovantes en matière de déchets :**
 - o Boîte à outil des déchèteries,
 - o Mini-déchèterie de quartier (« recycllette », permettant de collecter les déchets au plus près des habitants et d'organiser des événements comme les « repair café »),
 - o Communications ciblées,
 - o Voyages d'études pour les agents des services déchets,
 - o Kits « moments de vie » (pour aider les habitants à optimiser le tri et le réemploi en amont de tout évènement ou moment de vie qui implique une production accrue de déchets).
- **Des guides, « Les Ecomatismes », sont également consultables en ligne :**
 - o 33 gestes simples pour diminuer nos déchets,
 - o La cuisine avec les restes,
 - o L'entretien écologique de la maison,
 - o Le jardinage écologique.

b. Les actions engagées par les Chambres Consulaires de Nouvelle Aquitaine

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat coordonne le réseau des Répar'acteurs, artisans proposant des services de réparation (cordonnerie, réparation d'appareils électroménagers...). Elle gère également la plateforme numérique d'information et d'échanges « Déchets d'Aquitaine » (<http://www.dechets-aquitaine.fr/>) : présentation de la réglementation en vigueur, simulation

des coûts, bourse aux déchets pour les particuliers et les professionnels, annuaire des artisans réparateurs...

La Chambre de Commerce et d'Industrie a intégré l'expérimentation du Programme National des Synergies Interentreprises (PNSI), en partenariat avec l'ADEME, la Région Nouvelle Aquitaine, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer, l'Institut d'Economie Circulaire et l'association APESA. Cette expérimentation vise à évaluer la pertinence d'une méthode d'accompagnement des entreprises, tous secteurs confondus, vers l'Economie Circulaire. Il s'agit de mettre en relation les opérateurs entre eux et de faciliter les échanges des déchets des uns qui peuvent devenir les ressources des autres.

c. Les actions engagées par la CDC Médullienne

Entre 2008 et 2012, la CDC a proposé la **vente de composteurs** auprès des particuliers (15 euros, bac de 400 litres : **275 foyers ont été équipés et 19 guides composteurs ont été formés**, par le biais du Conseil Départemental de la Gironde et de l'ADEME.

d. Les actions engagées par les communes de la CDC

Les Mairies ont d'ores et déjà mis en place des bonnes pratiques en matière de prévention des déchets :

Au sein des Mairies :

Les communes de la CDC pratiquent en interne :

- La réutilisation des brouillons (toutes les communes),
- La consommation de l'eau du robinet plutôt que de fontaines à eau (toutes, même si l'utilisation des fontaines à eau est maintenue à Castelnau-de-Médoc),
- La dématérialisation de la paie des agents, des échanges avec la Trésorerie, et des convocations aux délégués (toutes les communes), voire des comptes rendus des conseils municipaux (Brach),
- Avensan, Listrac-Médoc, Le Temple et Sainte Hélène reçoivent les fax dématérialisés (par le biais d'un paramétrage de l'imprimante-photocopieuse), ce qui permet d'éviter d'imprimer les nombreuses publicités reçues par ce biais,
- Tous les agents des Services techniques ont déjà été formés ou sont en cours de formation en matière d'utilisation des broyats, paillage, mulching etc. et de changement de pratiques (arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires).

Dans les écoles des communes de la CDC :

Les communes possédant une école sensibilisent leurs équipes et les élèves à la diminution du gaspillage alimentaire :

- Toutes les communes sensibilisent leurs équipes au grammage des portions servies aux enfants (en servant les portions en plusieurs fois par exemple) ; Le Porge et Avensan ont fait des actions spécifiques de sensibilisation dans ses écoles sur le gaspillage alimentaire, tant auprès des enfants que des équipes techniques et pédagogiques (Avensan à travers le Conseil Municipal des Enfants),
- Le Porge initie une démarche « mon restau responsable », avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Médoc et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

- Toutes les communes exigent la fourniture de produits frais pour la restauration scolaire ; Moulis-en-Médoc prévoit dans son cahier des charges d'utiliser 100% de légumes et fruits frais, Le Temple s'approvisionne directement auprès de fournisseurs, Salaunes se fournit dans un magasin d'alimentation général local et auprès d'un maraicher local (fraises et asperges).

Auprès de leurs administrés :

- Le Porge incite chaque organisateur d'une manifestation à s'inspirer des recommandations du Conseil Départemental de la Gironde en matière d'évènements écoresponsables,
- Castelnau-de-Médoc récupère les invendus d'un maraicher local bio pour les distribuer à titre gracieux aux administrés aidés par le Centre Communal d'Action Social,
- Avensan récupère les invendus de Netto et Casino pour les redistribuer à la Banque Alimentaire,
- Castelnau-de-Médoc, Le Porge et Saumos mettent à disposition des usagers de la vaisselle dans certaines salles communales,
- Le Temple autorise l'utilisation du lave-vaisselle de l'école lors de la Fête des Associations,
- Le Porge, Castelnau-de-Médoc et Sainte Hélène relaient les actions des AMAP présentes sur leur territoire,
- Castelnau-de-Médoc réfléchit à la possibilité de créer une épicerie solidaire, en partenariat avec les maraichers locaux,
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-de-Médoc organise régulièrement des ateliers de cuisine pour ses bénéficiaires, le plus souvent tournés vers les familles et les personnes âgées ; des ateliers de jardinage sont également proposés pour les jardiniers des Jardins familiaux de Castelnau-de-Médoc, mettant l'accent sur les pratiques utilisant le moins de produits phytosanitaires possible notamment.

e. Les actions connexes

Les actions connexes sont celles qui ne concernent pas spécifiquement la **prévention** des déchets, elles l'englobent dans une démarche plus large.

Les Agenda 21:

- **Le Porge** (depuis 2008) ; dans ce cadre, Le Porge, notamment, fournit à chaque organisateur de manifestations un guide pour les manifestations pauvres en déchets (établi par le Département de la Gironde). Des formations ont été faites en interne auprès des agents techniques, des professeurs des écoles et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sur l'utilisation des produits d'entretien. Certaines salles prêtés ou louées à des tiers contiennent de la vaisselle réutilisable. Des jardins partagés ont été installés sur la commune.
- **La Communauté de Communes Médullienne** (en cours d'élaboration)
- **Le Parc Naturel Régional du Médoc** (PNR) (en cours d'élaboration) : la Charte du PNR prévoit de valoir Agenda 21 sur l'ensemble du territoire médocain, dont la CDC fait partie.

Le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain : dans le cadre des Plans Plage, élaborés dès 2010, les plages de La Jenny et du Gressier au Porge ont été intégrées respectivement au Plan Plage Nature et au Plan Accueil Nature. Des expérimentations y sont menées, notamment le retrait des poubelles de plage afin de favoriser le « retour des déchets hors du site ».

Le collège de Castelnau-de-Médoc est engagé dans un projet d'établissement (2011-2015) visant à développer l'éducation des élèves au Développement Durable (Axe 4, objectif 4-2 : Développer l'Education au Développement Durable).

Opérations « ville propre » : Moulis-en-Médoc et Avensan organisent chaque année une opération de ramassage des détritiques sur le bord des routes.

Opération « mon école propre » : le Conseil Municipal des Enfants d'Avensan organise une action de prévention des déchets et de nettoyage de l'école.

Des commerçants d'Avensan (boulangerie et cave) mettent à disposition des bacs de ramassage de bouchons en plastique et de bouchons de liège, pour des œuvres caritatives.

f. Les suggestions des communes

Certaines communes de la CDC font appel à des **producteurs locaux** pour une partie des produits servis dans leurs écoles et souhaiteraient développer cette approche, d'autres voudraient la mettre en place ; beaucoup s'interrogent quant aux outils juridiques nécessaires et conditions sanitaires à respecter.

Un poulailler ou un **potager** pourraient également être installés, au bénéfice des écoles, à la condition que leur gestion soit simple (certaines écoles ont déjà un potager, servant essentiellement de lieu de démonstration pour les enfants, pour expliquer la saisonnalité et le cycle du vivant, sans entretien particulier hors temps scolaire). L'idée d'un poulailler est en cours d'étude par une association de parents d'élèves du Temple ainsi que par l'équipe municipale d'Avensan.

Toutes les communes de la CDC Médullienne encouragent la CDC à relancer la promotion du **compostage** individuel ou collectif.

Pour ce qui est de la collecte et du tri, certaines communes proposent l'**abandon des poches jaunes** (les animaux ouvrent parfois les poches et les journaux se retrouvent sur la voie publique). **Une communication relative aux filières de recyclage** est également suggérée, afin de permettre aux usagers de comprendre la portée de leur geste de tri et, de fait, l'encourager à maintenir leur effort.

5. IDENTIFICATION DES ACTEURS POTENTIELS

a. Les partenaires institutionnels

Les dix Communes membres de la Communauté de Communes Médullienne sont les acteurs centraux permettant la concrétisation du Programme Local de Prévention des Déchets.

Les partenaires institutionnels sont des interlocuteurs privilégiés, dans la mesure où ils ont la compétence de coordonner les actions sur le territoire supra-communautaire, ou sont des experts en matière de prévention des déchets pouvant apporter connaissance, méthode et innovation :

- **La Région Nouvelle Aquitaine**, qui a la compétence pour « coordonner à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets » (art. R. 541-13 du Code de l'Environnement) ;
- **Le Conseil Départemental de la Gironde**, qui participe également à l'élaboration du Plan régional de prévention des déchets et coordonne les Programmes Locaux de Prévention des Déchets sur le département girondin (art. L. 541-12 du Code de l'Environnement) ;
- **L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie d'Aquitaine**, experte en matière de prévention des déchets, tant en termes d'outils opérationnels que de pédagogiques ;
- **Le Syndicat Mixte du Pays Médoc** regroupe les Communautés de Communes Centre-Médoc, Cœur de Médoc, des Lacs Médocains, Médoc Estuaire, La Médullienne, de la Pointe du Médoc, ainsi que les Communes de Blanquefort, Eysines et Parempuyre. Son rôle est de coordonner les projets de territoire sur l'ensemble de ce secteur, notamment en matière de stratégie d'aménagement et de développement.

Les Conseils Municipaux des Enfants (CME) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : Avensan, Castelnau-de-Médoc, Listrac-Médoc et Sainte Hélène disposent de Conseil Municipaux des Enfants (élèves des classes de CM1 et de CM2), et Moulis-Médoc un Conseil Municipal des Jeunes (élèves de CM2 et de 6^{ème}). Ces instances permettent aux enfants et aux jeunes de s'approprier le fonctionnement des institutions publiques et de proposer et mettre en œuvre des actions d'amélioration de leur vie quotidienne (actions de tri des déchets dans les cantines par exemple) ou de leur environnement (participation aux plantations de végétaux dans la Plaine des Sports d'Avensan).

b. Les chambres consulaires de Nouvelle Aquitaine

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerces et de l'Industrie participent à l'émergence concrète de l'Economie Circulaire en accompagnant les entreprises de leurs secteurs dans l'évolution de leurs pratiques : responsabilité sociale, économie de la fonctionnalité, échanges de matières, innovation, éco-conception...

La Chambre d'Agriculture d'Aquitaine accompagne les projets de développement de circuits courts pour la commercialisation des productions fermières. Les circuits courts permettent de diminuer l'empreinte écologique d'un produit de ferme en minimisant le transport et les emballages de conditionnement. Ils relèvent également d'un projet de territoire en valorisant les productions locales, consommées localement.

Plus largement, le **Club des Entrepreneurs du Médoc** est également une instance de discussion, notamment à travers le Salon des Entreprises, des Savoir-faire et de l'Avenir Médocain (SESAM) qui met en réseau tous les acteurs économiques du territoire (PME, TPE, exploitations agricoles...).

c. Le collège de Castelnau-de-Médoc

Le collège de Castelnau-de-Médoc fait partie des gros producteurs de déchets et notamment de biodéchets. De plus, il est engagé dans un projet d'établissement (2011-2015) visant à développer l'éducation des élèves au Développement Durable (Axe 4, objectif 4-2 : Développer l'Education au Développement Durable).

d. Les associations œuvrant pour la prévention et la réduction des déchets

Zero Waste France (Paris) : anciennement Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets, l'association propose des aides et formations en faveur de la prévention des déchets auprès des particuliers et des collectivités, publiques ou privées.

Ecoacteurs en Médoc (Queyrac – à compter du 01/01/2016 à Castelnau-de-Médoc) : cette association œuvre pour la protection et la connaissance du patrimoine naturel médocain, auprès de tous publics. Elle est également porteuse de projets et accompagne les structures d'hébergement touristique dans la gestion des denrées alimentaires (lutte contre le gaspillage, choix des produits, gestion comptable).

CURUMA-CIEP (Le Verdon-sur-mer) : cette association a pour but de faire connaître le patrimoine naturel des marais de la Pointe du Médoc. Etant labellisée Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, elle accompagne les territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs, et agit pour la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement.

CREPAQ (Bordeaux) : le Centre de Ressources d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine mène des actions de prévention des déchets, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de formation à l'économie circulaire.

Permaculture Médoc (Grayan et l'Hopital) : l'association propose des cours de jardinage selon les principes de la permaculture, des ateliers pour les enfants et les écoles et des conseils personnalisés pour l'aménagement des jardins de particuliers.

e. Les prestataires de la Communauté de Communes Médullienne

Sont listées ci-dessous les entreprises ou associations ayant à ce jour remporté les marchés publics de la CDC Médullienne.

VEOLIA : en tant que prestataire principale de la CDC Médullienne en matière de collecte et de tri des déchets, VEOLIA est amené à apporter son expertise et son expérience dans ce domaine.

SITA : en tant que prestataire de traitement des OMR et dépositaire de bornes de collecte des textiles.

Enfance pour Tous : l'association, chargée par la CDC Médullienne de la gestion des crèches, halte-garderie et relais d'assistants maternels sur le territoire communautaire, doit gérer des déchets spécifiques, comme les couches culottes, qui entrent dans les OMR. Une réflexion peut être menée, en partenariat avec les assistants maternels, sur l'utilisation de couches lavables ou l'installation d'un composteur par exemple (possible sur le site de Castelnau-de-Médoc).

La Société Publique Locale (S.P.L.) Enfance-Jeunesse Médullienne : constituée par la Communauté de Communes Médullienne et ses Communes membres, la S.P.L. Enfance-Jeunesse Médullienne est chargée par la CDC Médullienne d'assurer l'accueil et l'animation des centres de loisir sans hébergement (CLSH ; Avensan, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Sainte Hélène), les temps d'activité périscolaire et l'accueil périscolaire. L'éducation à l'environnement et au Développement Durable fait partie des pistes à développer à destination des enfants de CDC Médullienne.

Vago : ce prestataire gère les aires d'accueil des gens du voyage situées à Castelnau-de-Médoc, Sainte Hélène et Le Porge. Il est donc le lien entre les communautés des gens du voyage qui s'installent temporairement sur le territoire communautaire et la CDC Médullienne. Il lui appartient donc de favoriser la connaissance des gestes de tri et des bonnes pratiques relatives aux déchets.

f. Les acteurs de l'économie solidaire

Les acteurs de l'économie solidaire ont acquis un savoir-faire en matière de récupération, de réparation, réemploi et de recyclage. Trois d'entre eux sont présents sur le territoire communautaire :

- **GI Informatique** (Avensan) : anciennement Greniers de l'Informatique, cette entreprise est conventionnée avec l'Etat sous le label Entreprise d'Insertion par l'Activité Economique ; depuis 2005, elle répare le matériel informatique des particuliers comme des collectivités ou entreprises, vend du matériel neuf et d'occasion, assure la valorisation et l'enlèvement du matériel informatique obsolète auprès des entreprises et donne des cours d'informatique et d'utilisation d'Internet, tous niveaux,
- **Les Restos du Cœur** (Castelnau-de-Médoc),
- **L'Association Saint Vincent de Paul** (Castelnau-de-Médoc) : elle collecte les vêtements et les met à disposition dans un vestiaire collectif,
- **SCI Nardini** (Saint Médard-en-Jalles), qui récupère les vêtements et met des bornes à disposition sur le territoire communautaire,
- **Emmaüs** (Parempuyre),
- **La Banque Alimentaire** (Bordeaux),
- **Le Secours Populaire Français** (Pauillac et Saint Médard en Jalles),
- **Le Relais Gironde** (Bordeaux) : le Relais est un réseau d'entreprises de l'économie solidaire, spécialisé dans la récupération, le tri, le recyclage et le réemploi des textiles,
- **ENVIE** (Bordeaux) : fédération d'entreprises sociales et solidaires spécialisées dans le réemploi d'appareils d'électroménager et de recyclage de matelas.

Un habitant de Saumos étudie actuellement la possibilité de créer une épicerie solidaire ; cette réflexion est également en cours à Castelnau-de-Médoc, portée par la Mairie.

g. Les gros producteurs de déchets fermentescibles

Les gros producteurs de biodéchets ou déchets fermentescibles (au moins 10 tonnes par an dont au moins la moitié de biodéchets) sont appelés à séparer les biodéchets pour permettre leur valorisation et favoriser leur retour au sol.

Compte tenu des services fournis par La CDC Médullienne aux entreprises et administrations de son territoire, rétribués par le biais de la redevance spéciale, le présent PLPD peut leur permettre de trouver des solutions adaptées en la matière. Ils peuvent également diffuser les bonnes pratiques encouragées par la CDC Médullienne auprès de leurs clients et/ou salariés.

Type de structure	Nom de la structure	Commune
Hôtels, Restaurants, Bar	Café des sports	Avensan
	L'imprévu	Castelnau-de-Médoc
	Le relais de Listrac	Listrac-en-Médoc
	L'embellie	
	La Boule d'or	Moulis-en-Médoc
	Auberge du Porge	Le Porge Les commerçants de la zone du Gressier sont regroupés en collectif (non formalisé par des statuts associatifs)
	L'Ajoncière	
	Le Cabanon	
	Le Galip	
	Le Bikini Café	
	L'Océanide	
	O pins gourmands	
	Pizzeria des bois	Sainte Hélène
	Typolia Bar	
	Chez Sylvain	
Le Farfadet	Salaunes	
Le Mirande	Le Temple	
Au Petit Temple		
Le Chaland		
Etablissements et cantines scolaires	Cantine scolaire	Avensan
	Collège	Castelnau-de-Médoc
	Ecole Primaire	
	Ecole élémentaire et cantine	Listrac-en-Médoc
	Cantine scolaire	Moulis-en-Médoc
	Restaurant scolaire	Le Porge
	Cantine scolaire	Sainte Hélène
	Cantine scolaire	Salaunes
SIRP Le Temple-Saumos	Le Temple	
Enseignes de supermarché	Intermarché	Avensan
	Netto	
	Casino	Castelnau-de-Médoc
	Intermarché	Le Porge
	Ecomarché	Sainte Hélène
EHPAD	Meduli	Castelnau-de-Médoc

Tableau 13 : gros producteurs de biodéchets

Source : Cahier des Clauses Techniques et Particulières pour le marché des Ordures Ménagères, 2016

Stelia Aerospace Composites

L'entreprise basée à Salaunes emploie **700 personnes** ; elle a choisi de faire appel à PENA Environnement pour collecter ses déchets ; une restauration collective est disponible sur place (les plats sont amenés par le prestataire, dans des contenants en inox, et réchauffés sur place). Pour autant, **Stelia Aerospace Composite peut être un interlocuteur permettant l'échange de bonnes pratiques et relayer les actions de la CDC auprès de ses salariés.**

La Jenny

Les commerces du domaine résidentiel de La Jenny (Le Porge) s'acquittent de la **redevance spéciale** ; les biodéchets produits sur le site proviennent donc essentiellement des **résidents, soumis à la TEOM.**

h. Les bailleurs sociaux de la Communauté de Communes Médullienne

Le territoire communautaire connaît plusieurs bailleurs sociaux :

- **Gironde Habitat** à Castelnau-de-Médoc et Avensan,
- **DOMO France** à Moulis-en-Médoc,
- **Mésolia** au Porge, et Avensan,
- **Clairsienne** à Lustrac-en-Médoc.

6. IDENTIFICATION DES GISEMENTS D'ÉVITEMENT PRIORITAIRES

a. MODECOM extrapolé

Déterminer les gisements de déchets pouvant être rapidement diminués nécessiterait d'opérer des caractérisations des ordures ménagères résiduelles (OMR) afin de connaître précisément le contenu des poubelles après tri des matières recyclables. Pour ce faire, la méthode préconisée par l'ADEME est le MODECOM qui consiste à analyser le contenu d'échantillons de poubelles des plusieurs fois dans une année.

Néanmoins, une telle opération nécessite du temps et un budget important. Aussi, il a été décidé ici de s'appuyer sur les données du SMICOTOM, ramenées à la population INSEE (soit 19 007 habitants) et DGF (soit 20 056 habitants) de la Communauté de Communes Médullienne en 2015. En effet, le SMICOTOM (qui regroupe six Communautés de Communes) a des caractéristiques de territoire se rapprochant de celle de la CDC Médullienne. Les caractérisations ont été menées par Verdicité en 2014 lors de trois campagnes (avril, été et décembre).

Ainsi, les OMR produites sur le territoire de la CDC Médullienne, après extrapolation, sont constituées comme suit :

ECHANTILLON		COMPOSITION OMR MÉDULIENNE (Population INSEE) Kg/hab./an	COMPOSITION OMR MÉDULIENNE (Population DGF) Kg/hab./an
Déchets putrescibles	Restes alimentaires consommables	12,7	11,8
	Restes alimentaires non consommables (hors os, coquillage, restes crustacés)	49,7	46,1
	Pain	4,7	4,4
	Produits alimentaires non consommés (sous emballages)	4,6	4,2
	Produits alimentaires consommés (sous emballages)	7,4	6,9
	Autres putrescibles (cadavres d'animaux, excréments, croquettes, gras de viande...)	4,6	4,3
	Déchets de jardin	4,2	3,9
	Papiers	Emballages papiers (ramettes de feuilles, emb pain, bonbons)	2,5
Journaux, magazines et revues		6,0	5,5
Imprimés publicitaires		7,1	6,6
Papiers bureautiques		6,4	5,9
Autres papiers (cadeau, tickets caisse...)		0,5	0,5
Cartons	Emballages cartons plats	8,6	7,9
	Emballages cartons ondulés	1,0	1,0
	Autres cartons	0,4	0,4
Composites	Composites ELA (terta brick)	1,6	1,5
	Autres emballages composites (paquets de chips, de café...)	3,1	2,9
	Petits appareils électroménager (PAM)	0,5	0,5
	Câbles électriques	0,3	0,3
Textiles	Dosettes café	1,5	1,4
	Textiles	5,7	5,3
Textiles sanitaires	Chaussures	1,3	1,2
	Couches enfants	15,9	14,8
Plastiques	Couches adultes	1,5	1,4
	Autres textiles hygiéniques (cotons, lingettes, serviettes hygiéniques, tampons...)	1,7	1,6
	Mouchoirs en papiers, essuie-tout, nappes papiers	16,7	15,4
	Films souples et sacs plastiques	10,4	9,7
	Sacs poubelles	8,3	7,7
	Flaconnages plastiques recyclables (hors bouteille eau) PET	1,3	1,2
	Bouteilles d'eau	0,8	0,8
	Bouteilles et flacons en PEHD (lessive, bouteilles de lait...)	1,7	1,6
	Autres emballages plastiques nouvelles consignes EE (pots yaourts, emb jambon..., emb beurre)	11,7	10,8
	Objets en plastique (cintre, brosse à dent, jouet...) et autres plastiques	3,0	2,8
Combustibles	Emballages en bois	0,5	0,4
	Combustibles non classés (Bouchons, mégots cigarette, contenu aspi, sacs...)	7,0	6,5

Verre	Emballages verre incolore	6,0	5,6
	Emballages verre de couleur	6,1	5,7
	Autres verres	0,6	0,5
Métaux	Emballages métaux ferreux	5,2	4,8
	Emballages aluminium	2,4	2,2
	Autres métaux ferreux	1,9	1,8
	Autres métaux non ferreux	0,8	0,7
Incombustibles non classés	Emballages incombustibles (pots yaourts en argile,)	0,0	0,0
	Gravats, pierres et autres incombustibles	1,6	1,5
	Os, coquillages	10,4	9,7
Déchets ménagers spéciaux	Déchets diffus spécifiques (peinture, colle...)	0,1	0,1
	DAS Perforant	0,1	0,1
	Médicaments non consommés	0,5	0,4
	Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	0,0	0,0
	Piles et accumulateurs	0,1	0,1
	Huiles minérales	0,1	0,1
	Cartouches d'impression	0,0	0,0
	Bouteilles de gaz	0,0	0,0
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,3	0,3
	Litière	Litière minérale	6,1
Litière végétale		4,6	4,2
Liquide	Liquide alimentaire	0,3	0,3
Eléments fins < 20 mm	Eléments fins < 20 mm	0,8	0,7
Total	Total	263 Kg/hab./an	244 Kg/hab./an

Tableau 14 : MODECOM extrapolé, Sources : SMICOTOM, Verdicité

b. Les gisements prioritaires

Au regard des éléments ci-dessus, et des données connues relatives aux déchetteries, les gisements de déchets sur lesquels les actions de la Communauté de Communes Médullienne devraient porter sont déterminés selon :

- **l'ampleur du gisement** lui-même (déchets dont les tonnages produits sont les plus importants)
- **le degré d'exploitation du gisement** déjà acquis (des actions de préventions sont déjà mises en place et il convient d'évaluer la pertinence de leur maintien ou développement),
- **la facilité et les opportunités d'exploitation du gisement**, déterminées notamment grâce au diagnostic sociétal,
- **le caractère stratégique et/ou symbolique du gisement** (quantité faible mais dangerosité des déchets comme les piles, exemplarité des collectivités).

Aussi, le tableau ci-dessous propose les **gisements et axes d'actions prioritaires** du Programme de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Médullienne, révélant un **potentiel de réduction** des déchets ménagers et assimilés (DMA) de **43 kg/hab./an** :

Produits ciblés	Actions de prévention	Gisement impacté	Gisement d'évitement	Hypothèse de mise en œuvre	Potentiel de réduction	Constat
Restes de repas, pain, aliments périmés, aliments à moitié consommés	Lutter contre le gaspillage alimentaire	OMR	27 kg/hab./an	35 % des foyers, écoles, EHPAD, collège, les commerces du Gressier, La Jenny, sensibilisés avec 20 % de réduction	1,9 kg/hab./an	étude FNE 2011 / ADEME Gisement d'évitement
Déchets verts, Litière, Essuie-tout, Restes de repas non consommables	Développer les pratiques de compostage individuel	OMR	81 kg/hab./an	40% des pavillons équipés (ou en tas) avec un taux d'utilisation de 75 %	13,5 kg/hab./an	Aucune donnée précise / Seulement étude du CD / Estimation de 20 % foyers équipés
Déchets verts, Litière, Essuie-tout, Restes de repas non consommables	Développer le compostage auprès des gros producteurs (campings, la Jenny, collège, entreprises...)	OMR	Non Déterminé	La Jenny, les commerçants du Gressier, le collège, l'EHPAD, Ecoles : 8 conventions signées	Non Déterminé	-
Déchets verts, Litière, Essuie-tout, Restes de repas non consommables	Développer le compostage collectif	OMR	Non Déterminé		Non Déterminé	Près de 20 % des logements à Castelnau-de-Médoc sont des appartements
Imprimés non sollicités	Réduire les INS	OMR & CS	12 kg/hab./an	35 % des foyers sont équipés de STOP Pub ou reçoivent les publicités par mail/sms...	3 kg/hab./an	Stop Pub : aucune donnée chiffrée Estimatif 10 % des logements équipés Appeler le distributeur
Emballages (cartons, plastiques, métaux...)	Animations (Caddies maxi et mini déchets, participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets) et Communication	OMR & CS	111 kg/hab./an	2 conventions signées avec des grandes et moyennes surfaces du territoire (pour opérations de sensibilisation, développement du vrac) Sensibilisation de 20 % des habitants avec Baisse de 10 % de leurs EMB	2,2 kg/hab./an	-
Vêtements	Inciter les pratiques de réemploi, réparation, la collecte dans les bornes	OMR & Déchèterie	6,5 kg/hab./an dans les OMR	50 % des personnes sensibilisées d'ici 2020	3,3 kg/hab./an	-
Produits d'hygiène et de soins lavables pour les enfants en bas-âge	Promouvoir les textiles lavables (serviettes, gants, couches, mouchoirs...)	OMR	16,4 kg/hab./an	20 % des ménages sensibilisés pour une baisse de 20 %	1 kg/hab./an	-

Produits jetables à usage unique (gobelets, assiettes et couverts en plastiques, dosettes de café...)	Montrer l'intérêt économique et écologique de consommer des produits durables (par exemple : le « fait-maison » lors de manifestations...)	OMR	Non Déterminé	Eco-exemplarité pour les communes, associations...	Non Déterminé	Suppression sacs poubelles (2016) et vaisselle jetable 2020
Piles	Améliorer le captage de ces déchets dangereux et diminuer leur production	OMR & Déchèterie	0,14 kg/hab./an OMR Manque donnée Déchèterie	30 % des personnes sensibilisées d'ici 2020	0,04 kg/hab./an	Aucune donnée
Médicaments	Améliorer le captage de ces déchets dangereux et Diminuer leur production	OMR	0,4 kg/hab./an	30 % des personnes sensibilisées d'ici 2020	0,13 kg/hab./an	-
Produits dangereux	Améliorer le captage de ces déchets dangereux et Diminuer leur production	OMR & Déchèterie	1,67 kg/hab./an	30 % des personnes sensibilisées réduisent de 15 % leur production	0,5 kg/hab./an	-
Encombrants	Promouvoir la réparation, le réemploi, la valorisation des encombrants	OMR & Déchèterie	82 kg/hab./an	Recyclerie(s) 30 % des personnes modifient leurs comportements et réduisent de 15 % leur production d'encombrants	3,7 kg/hab./an	-
D3E	Promouvoir la réparation, le réemploi, la valorisation des D3E, Développer le troc et le prêt (lotissements, immeubles, quartiers témoins)	Déchèterie	Non Déterminé	30 % des personnes modifient leurs comportements et valorisent 15 % de leurs D3E (réparation, réemploi...)	Non Déterminé	Très peu de réparateurs sur le territoire Absence de données de la collecte due à sa mise en place en 2016
Déchets verts	Développer l'éco-jardinage en collectivité et chez les particuliers Broyage...	Déchèterie	113 kg/hab./an	50 % des foyers sensibilisés qui réduisent de 25 % leur production	14,1 kg/hab./an	-
Total potentiel de réduction					43 kg/hab./an	

Actions à fort potentiel de réduction mais impact sur les usagers

Produits ciblés	Actions de prévention	Gisement impacté	Gisement d'évitement	Hypothèse de mise en œuvre	Potentiel de réduction
Tous les DMA	Mise en place d'une taxe, redevance incitative	DMA	631 kg/hab./an	Baisse de 35 % des OMR mais augmentation de 50 % de la CS EMB et de 20 % pour le verre	74 kg/hab./an
Total potentiel de réduction					74 kg/hab./an

Tableau 15 : Gisements d'évitement et axes d'actions prioritaires *Source : CDC Médullienne, Verdicité*

7. LES ATOUTS ET LES FREINS DU TERRITOIRE MEDULLIEN

La mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets sera vraisemblablement favorisée par ses atouts, mais freinée par certains facteurs, liés à la structure sociodémographique du territoire, à la connaissance de la prévention des déchets, aux partenaires de la CDC Médullienne et aux gisements de déchets eux-mêmes.

a. Volet sociodémographique

Caractéristique	Atouts	Freins
Evolution de la population	Principalement des couples avec enfants entre 30 et 44 ans qui s'installent : Communication via les écoles (associations de parents d'école, sensibilisation en classe...)	Forte augmentation sur Brach, Salaunes, Avensan, nécessitant des sensibilisation, communication à la prévention et aux consignes de tri
Natalité et Mortalité	-	Solde naturel positif
Répartition de la population	Population dynamique, déjà normalement sensibilisée Connaissance des outils numériques et réseaux sociaux	Population plutôt active, qui ne dispose pas forcément de temps pour être mobilisée Peu de personnes âgées qui ont du temps pour être sollicitées comme relai ou participant
Typologie des ménages Habitat	76% des ménages sont constitués de couples, dont 40,10% sont des couples avec enfant(s) Impact touristique faible pour toutes les communes hormis le Porge > 80 % de résidences principales, plus concernées par la prévention des déchets. Habitat essentiellement pavillonnaire avec la possibilité de composter 73,6 % foyers propriétaires : population plus stable	- Habitat essentiellement pavillonnaire et dispersé avec importante production de déchets verts, déchets liés à la construction Le Porge : 50 % des maisons secondaires + Le Porge Plage du Gressier (La Jenny, Restaurants), 5 campings Castelnau-de-Médoc : 20 % en logements collectifs
Emploi	Presque 82 % des actifs travaillent en dehors de leur commune dont la plupart sur Bordeaux Métropole Population plutôt diplômée	-
Activité économique Secteur touristique	Une grosse entreprise industrielle : 700 salariés La Jenny : 4354 personnes qui peuvent être sensibilisées dès leur accueil !	Secteurs d'activité très différents selon les territoires -
Etablissements scolaires	Liaison chaude sur tout le territoire Pas de lycée et 1 seul collège	-

Tableau 16 : Atouts et Freins, Sources : CDC Médullienne, Verdicté

b. Volet « état des lieux de la prévention »

Actions	Atouts	Freins
Général	Rencontres des élus concernant la démarche Programme Local de Prévention des Déchets	Démarche novatrice avec une nécessité pour chacun de faire la distinction entre "tri sélectif" et "prévention des déchets"
	Fort intérêt des élus contre le gaspillage alimentaire des écoles (Avensan et Le Porge)	Pas de prévention des déchets en dehors d'actions ponctuelles contre le gaspillage alimentaire
	Démarche Agenda du Porge (2008) et de la CDC, du PNR Pays Médoc	-
Compostage individuel	Beaucoup de maisons individuelles avec la possibilité de composter	Manque de données précises sur les composteurs et sur leur utilisation
	Campagne de distribution entre 2008 et 2012 de composteurs (15 € le composteurs de 400 litres) non suivie	Manque de visibilité sur les autres pratiques de gestion à domicile des déchets fermentescibles
	Pratique courante / Etude départementale avec près de la moitié des médocains qui compostent (à affiner)	-
	Guide du Conseil Général	-
Compostage collectif	Castlenau-de-Médoc : Presque 20 % en appartements	-
Papier d'impression	Pratique de la dématérialisation en développement avec 4 communes qui ont le fax sur l'ordinateur	-
	Réutilisation des brouillons dans les mairies	-
Stop Pub	Distribution des journaux municipaux par les élus ou les agents communaux avec la possibilité d'évaluer le taux de Stop Pub apposé par commune	-
	Relais communaux important de l'autocollant Stop Pub	-
Réemploi	Bornes visibles et utilisées	Suppression sur une commune car souvent en débordement
	Partenariat avec 2 associations en lien avec les déchèteries	-
	Une entreprise d'insertion (10 salariés) fait du réemploi de matériel informatique	Très peu artisans réparateurs référencés
	Nombreux vides greniers organisés par les associations (parents d'élèves)	-
Déchets dangereux	Dans la plupart des mairies récupération des cartouches et piles	-
Gestion des déchets verts	-	Beaucoup de communes : pratiquent le mulching, le broyage... pour les services techniques
Partenariat avec les activités économiques	Partenariat entre commune (Avensan), supermarchés (Casino et Netto) et Banque alimentaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire	-

Tableau 17 : Atouts et Freins, Sources : CDC Médullienne, Verdicité

c. Volet « partenaires » de la CDC Médullienne

Type de partenaire	Atouts	Freins
Connaissance du territoire et relais potentiels	Le Porge : action contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation des organisateurs de manifestations à la réduction des déchets Avensan: écoles et Conseil Municipal des Enfants très mobilisés sur la lutte contre le gaspillage alimentaire Association Ecoacteurs en Médoc : bureaux en commun avec la CDC : association qui travaille sur la prévention des déchets et préservation des espaces naturelles Bibliothèque : relais sur toutes les communes avec personnel et bénévoles motivés	Peu de partenariats créés avec des associations, des activités économiques...
Œuvrant dans la récupération de vêtements	Bornes bien utilisées Vides-greniers via les associations de parents d'élèves essentiellement	-
Œuvrant pour la promotion d'une gestion de proximité des biodéchets	19 maitres composteurs de formés entre 2008 et 2012 : personnes du territoire formées par le CD 33	Pas de suivi de ces personnes Pas de maitres composteurs au sein de la CDC ni d'ambassadeurs de tri
Œuvrant pour le réemploi de meubles et objets	Projet de recyclerie via le marché de collecte avec Véolia 3 structures sur le territoire : GI Informatique, Restos du Cœur, Saint Vincent de Paul	- -
Œuvrant pour le développement des circuits courts	De nombreuses mairies souhaitent développer le circuit court notamment en restauration scolaire	Peu de producteurs et difficultés d'installations de nouvelles installations : pas de terre dispo et problématique avec l'exploitation viticole / OU surtout grosses exploitations agricoles
Autres partenaires potentiels	Pays Médoc : étude de faisabilité de futurs exploitations (maraichage, élevage..) sur le territoire du PNR Appui possible de la Ruche en Médoc Développement Epicerie solidaire sur Saumos et Castelnau-de-Médoc Existence d'une Ruche qui dit oui (entreprise) AMAP au Porge et à Sainte Hélène Salaunes : une association de parents d'élèves cherche à mutualiser l'utilisation des vaisselles lavables lors de manifestations avec les autres associations, Comité des fêtes / Nombreux marchés nocturnes en période estivale / 2 foires importantes : Salaunes et Saint Hélène Carnaval d'Avensan, avec défilé de chars faits uniquement de matériaux recyclés: Comité des fêtes et goûter offert par Intermarché Initiatives privées pour mettre en place une épicerie solidaire (Castelnau-de-Médoc et Saumos)	- - -

Tableau 18 : Atouts et Freins, Sources : CDC Médullienne, Verdacité

d. Volet « gisement des déchets »

Flux	Atouts	Freins
OMR	Données exploitables du SMICOTOM Stagnation des OMR depuis 2010	Pas de caractérisation des OMR, CS et Déchèterie Forte augmentation en saison estivale : impact touristique
Collectes Sélectives	Guide 33 eco-gestes Baisse des tonnages que ce soit pour la CS et le Verre	- Passage de la collecte en PAP vers du PAV expérimenté sur certaines communes Forte augmentation en saison estivale : impact touristique
Gaspillage alimentaire	Démarche initiée auprès des écoles (projet spécifique sur Avensan, Le Porge, Salaunes) Gain économique potentiel pour les ménages et les AE Guides Recettes du CG	Gaspillage avérée dans les école (sans données précises) - -
Déchets verts et Restes alimentaires non consommables	Forte proportion de maisons individuelles : production de déchets verts mais compostage possible	Légère augmentation de la production en DV en déchèterie
Textiles sanitaires (fraction hygiénique)	Potential de travail avec les crèches, assistants maternels Gestion des crèches par la CDC Médullienne	-
Textiles Plastiques Imprimés publicitaires	- -	-
	Potential d'évitement faible avec zones de chalandises éloignées : évaluation des publicités sur le territoire Etude départementale avec enquête téléphonique en 2013 : sur la CDC et la CDC Médoc Estuaire, 203 personnes interrogées à 20 % de STOP PUB (à affiner) Distribution des journaux municipaux par les agents techniques des mairies : donc étude STOP PUB gratuite et non chronophage	Pas de suivi concernant le Stop Pub
Déchets dangereux Tout-venant, Ferraille, Bois... Gravats	Guide du CD 33 des produits d'entretien faits maison Projet de recyclerie (contrat de marché de collecte avec Véolia) Forte baisse en 2015 : explications ?	Déchets extrêmement polluant - -

Tableau 19 : Atouts et Freins, Sources : CDC Médullienne, Verdicité

8. LES ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE

THEME 1 – SENSIBILISATION DES PUBLICS A LA PREVENTION

1A – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN CUISINANT LES RESTES DES REPAS

Action en cours Action projetée Action réalisée
2017(date de début prévisionnel)

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne propose deux ateliers organisés lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) pour apprendre à cuisiner les restes de repas, en lien avec les Centres Communaux d'Action Sociale de Castelnau-de-Médoc et du Porge.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**
 - Réduire les quantités de déchets alimentaires gaspillés,
 - Accompagner les ménages dans la gestion des restes alimentaires pour en réduire le gaspillage,
 - Diffuser les bonnes pratiques lors des manifestations et animations.
- **Objectifs de réalisation :**
 - Deux ateliers par an chaque année entre 2017 et 2020 inclus, 2 ateliers par an,
 - 10 participants à chaque atelier, soit 20 par an
- **Objectifs de changement de comportement :** que la moitié au moins des participants continue à mettre en pratique plusieurs mois après les conseils proposés

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Dans un premier temps, les ateliers s'adressent à des personnes volontaires sur proposition des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes du Porge et de Castelnau-de-Médoc ; ils pourront être proposés à d'autres communes si les besoins ou demandes le requièrent.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'ateliers	Objectif	2	2	2	2
		Résultat				
2	Nombre de participants ayant mis en pratique les conseils anti-gaspi	Objectif	10	10	10	10
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	9 JOURS	5 JOURS	5 JOURS	5 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de participants	Objectif	20	20	20	20
		Résultat				
2	Nombre de participants ayant mis en pratique les conseils anti-gaspi	Objectif	10	10	10	10
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Non Quantifiable	Objectif				
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Rencontrer CCAS, MDSI (CAF et MSA) pour proposer action (identifier pertinence de l'action, sur quel territoire en priorité, nombre de foyers pouvant être intéressés)	1 ^{er} Semestre 2017	
Préparation des ateliers (Porge et Castelnau) pour la SERD 2017: trouver salle, cuisinier, récupération des outils "anti-gaspillage"	2 ^{ème} Semestre 2017	Lycée hôtelier de Blanquefort, traiteurs du Médoc volontaires, Cuisiniers des écoles...
Enquête de suivi des pratiques apprises	1 ^{er} Semestre 2018	
Renouvellement de l'opération pour 2018, 2019 et 2020 sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES DE LA NATURE DU PARTENARIAT		MEDULLIENNE FINANCIER TECHNIQUE HUMAIN COMMUNICATION			
1	Mairies avec CCAS		X	X	X
2	Cuisines du Porge et Castelnau		X	X	
3	La Région Nouvelle Aquitaine	X			
4	La CAF, La MSA	X			
5	Le Département de la Gironde	X			
6	Lycée hôtelier de Blanquefort			X	

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires** : Réunions de concertation et groupes de travail
- **Mise en œuvre de l'action** : Communication globale avec l'ensemble des animations proposées lors de la SERD :
 - presse locale,
 - site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
 - réseaux sociaux.
- **Valorisation des résultats** : Communication globale de bilan des animations proposées lors de la SERD :
 - site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
 - réseaux sociaux,
 - bulletin d'information de la Médullienne.

1B – PROMOUVOIR LES « GOURMETS BAGS »

- Action en cours
 Action projetée 2017(date de début prévisionnel) Et les années suivantes
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne veut encourager les restaurateurs de son territoire à proposer des « gourmets bags » à leurs clients, c'est-à-dire leur donner la possibilité de ramener les restes des repas qu'ils n'ont pas terminés, pour les consommer ensuite chez eux.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**
 - Réduire les quantités de déchets alimentaires gaspillés,
 - Sensibiliser les clients des restaurants, dont les touristes, à la problématique du gaspillage.
- **Objectifs de réalisation :**
 - 12 restaurateurs volontaires d'ici 2020,
 - 25% des clients des restaurants volontaires utilisant les « gourmets bags »
 - 12% des clients utilisateurs répondant au questionnaire de satisfaction
- **Objectifs d'impact :** baisse de 25% des poubelles issues de la desserte

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les restaurateurs du territoire, en particulier ceux situés au Gressier (Le Porge) et leurs clients, habitants permanents ou touristes.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		DE	2017	2018	2019	2020	REMARQUES
1	Nombre de gourmets bag distribués	Objectif	25 % des clients	Fonction du nombre de couverts par restauration			
		Résultat					
2	Nombre de questionnaires complétés	Objectif	12 % des clients				
		Résultat					

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	14 JOURS	11 JOURS	11 JOURS	11 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	1500 €	1700 €	1900 €	2100 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de participants	Objectif	3	6	9	12
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Baisse de 30 % des poubelles issues de la desserte	Objectif	25%	25%	25%	25%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Rencontres pour promouvoir le dispositif auprès des 18 restaurateurs de la CDC avec Chambre des Métiers	1 ^{er} Semestre 2017	
Lancement de l'opération auprès des volontaires (objectif année 1: au moins 3 restaurants) kit de communication gourmetbag.fr avec pesées (avant pendant 1 semaine, après pendant 1 semaine)	2 ^{ème} Semestre 2017	Durée complète de l'opération : 6 mois
Bilan mi-parcours : acceptation du dispositif par participants et clients	1 ^{er} Semestre 2018	
Bilan fin de saison : Analyse questionnaire, suivi des pesées... et Communication des résultats	1 ^{er} Semestre 2018	
Renouvellement de l'opération sous la même forme, avec comparaison avant / après (objectif : participation de 12 restaurants et bars de la CDC)		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

	PARTENAIRES DE LA NATURE DU PARTENARIAT	MEDULLIENNE		
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN COMMUNICATION
1	Restaurants		X	X
2	CCI		X	X
3	ADEME	X		
4	DREAL	X		

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Lettre d'information,
- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux.

- **Valorisation des résultats :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

1C – SENSIBILISER A L'ECO-CONSOMMATION

Action en cours

Action projetée
2017(date de début prévisionnel)
Et les années suivantes

Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Il s'agit ici d'organiser des évènements autour de la consommation la plus économe en déchets et d'encourager les grandes et moyennes surfaces à proposer des produits en vrac et générateurs de peu de déchets.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION:

• Objectifs généraux :

- Sensibiliser les usagers aux modes de consommation peu générateurs en déchets
- Montrer les intérêts économiques et environnementaux des produits durables : serpillères, torchons, filtres à café compostables...
- Promouvoir les initiatives et producteurs locaux
- Sensibiliser les consommateurs au recyclage des médicaments (filrière CYCLAMED)

• Objectifs de réalisation :

- Affiches « CYCLAMED » apposées sur les vitrines des 13 pharmacies du territoire,
- Deux animations en supermarché en 2017 puis quatre par an entre 2018 et 2020,
- Deux animations en 2017 puis quatre par an entre 2018 et 2020, lors des manifestations et foires du territoire,
- Soutien technique à l'installation de deux épiceries solidaires d'ici 2020.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les supermarchés du territoire, les épiceries solidaires en cours d'installation et leurs clients, ainsi que les visiteurs des manifestations dans lesquelles la Communauté de Communes Médullienne tiendra un stand de prévention des déchets.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020	
1	Nombre d'affiches "Cyclamed" affichées en vitrine	Objectif		3	5	5
		Résultat				
2	Nombre d'animations en supermarché réalisées	Objectif	2	4	4	4
		Résultat				
3	Nombre d'animations lors de manifestations réalisées	Objectif	2	4	4	4
		Résultat				
4	Nombre d'épiceries créées	Objectif		1		1
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	16 JOURS	11 JOURS	9 JOURS	9 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de supermarchés ayant mis en place du vrac	Objectif	1		2	
		Résultat				
1	Nombre de personnes sensibilisées	Objectif	120	180	180	180
		Résultat				
1	Nombre de passages/an des épiceries solidaires	Objectif		600	1000	1600
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Non quantifiable	Objectif				
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Rencontre avec les pharmacies du territoire et relais de l'information (affiche en pharmacie et site internet "Prévention" de la CDC)	2018	
Contacteur tous les supermarchés de la CDC pour les informer du PLPD et de la démarche (actions proposées (stop rayon, caddi mini-maxi déchet, vente en vrac...) contact avec syndicat professionnel	1 ^{er} Semestre 2017	
Développer le vrac dans les supermarchés	2 ^{ème} Semestre 2017	
Accompagnement des initiatives d'épiceries solidaires (Castelnau et Saumos)	1 ^{er} Semestre 2017	
Semaine Européenne de Réduction des Déchets : mise en place des animations avec les supermarchés volontaires	2 ^{ème} Semestre 2017	
Tenue d'un stand de la CdC Médullienne lors de de manifestations	2 ^{ème} Semestre 2017	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

	PARTENAIRES DE LA MEDULLIENNE	NATURE DU PARTENARIAT			
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	Supermarchés		X		X
2	Mairies	X	X		X
3	Pays Médoc		X		X
4	L'ANDES		X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Lettre d'information,
- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux.

- **Valorisation des résultats :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

1D- MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ ALIMENTAIRE ESTIVAL DE PRODUCTEURS LOCAUX AU PORGE (LA JENNY OU LE GRESSIER)

- Action en cours
 Action projetée 2017(date de début prévisionnel) Et les années suivantes
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne, constatant qu'il n'existait pas sur son territoire de marché diurne estival proposant des produits locaux, souhaite proposer à la population permanente et touristique un marché spécifique sur le site de La Jenny ou du Gressier sur la commune du Porge.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général :** Promouvoir les initiatives et producteurs locaux.
- **Objectif de réalisation :** 14 marchés durant la période estivale chaque année à compter de 2018.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les estivants et la population permanente

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre de marchés réalisés	Objectif	14	14	14
		Résultat			

INDICATEURS DE MOYENS		2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	3 JOURS	18 JOURS	14 JOURS
		Résultat			
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	1 200 €	1 000 €
		Résultat			

INDICATEURS DE PARTICIPATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre de producteurs	Objectif	5	6	6
		Résultat			
1	Nombre de personnes sensibilisées au stand Médullienne	Objectif	30	30	30
		Résultat			

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES		2017	2018	2019	2020
1	Non quantifiable	Objectif			
		Résultat			

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Réunion concertation avec la Jenny, le Porge, l'ONF, la Chambre d'agriculture, Pays Médoc : étude faisabilité, lieu, périodicité, logistique	2 ^{ème} Semestre 2017	
Contact des producteurs (publicité, communication)	1 ^{er} Semestre 2018	
Signature d'une convention ou procédure Marché local	1 ^{er} Semestre 2018	
Organisation des marchés et mise en place d'un stand Médullienne	1 ^{er} Semestre 2018	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES DE LA NATURE DU PARTENARIAT		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	La Jenny		X	X	X
2	Restaurants du Gressier				X
3	Mairie du Porge	X	X	X	X
4	Pays Médoc	X	X	X	X
5	ONF		X	X	X
6	Chambre d'agriculture	X	X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• **Mobilisation des partenaires :**

- Lettre d'information,
- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles,
- Echanges par courriels.

• **Mise en œuvre de l'action :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Offices du tourisme.

• **Valorisation des résultats**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

1E – DIFFUSER LES DOCUMENTS ET SUPPORTS EXISTANTS EN MATIERE DE PREVENTION DES DECHETS

- Action en cours
 Action projetée
 Action réalisée
 2017(date de début prévisionnel)
 Et les années suivantes

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Des supports de communications, des outils pédagogiques et des animations ont été créés par des acteurs de la prévention des déchets (Conseil Départemental de la Gironde, Graine Aquitaine, ADEME...); des initiatives individuelles se développent également et les « pionniers » de la réduction des déchets au quotidien proposent de services de conférences (Famille Zéro Déchet par exemple...).

Il s'agit donc ici de diffuser les documents donnant des indications et conseils concrets pour diminuer les déchets des ménages.

De plus, la population augmentant en moyenne de 2,4% par an, un « kit du nouvel arrivant » pourra être distribué afin d'informer les foyers s'installant sur le territoire des bonnes pratiques.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général :** Diffuser les bonnes pratiques, créer une culture de la prévention à travers l'utilisation d'outils déjà existants.
- **Objectif de réalisation :** tous les foyers de la Communauté de Communes Médullienne informés des bonnes pratiques de réduction des déchets ménagers et assimilés

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Le grand public et enfants jusqu'au collège inclus.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de documents distribués (tous documents écrits cumulés)	Objectif	2300	2300	2300	2300
		Résultat				
2	Nombre d'animations	Objectif	10	10	10	10
		Résultat				
1	Nombre de "Kits du nouvel arrivant" distribués	Objectif		50	50	50
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	18 JOURS	10 JOURS	10 JOURS	10 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	1 700 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de participants	Objectif	200	200	200	200
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Non quantifiable	Objectif				
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Recensement des outils existants : documents publics: CD 33, gouvernement, Région, ADEME, UE ... Initiatives privées : livres, films (Demain), blogs (Famille zéro déchet etc.), associations pour le jardinage éco, spectacles...	1 ^{er} Semestre 2017	
Commande des outils accessibles gratuitement Devis et renseignements sur les interventions des personnes privées commande des ouvrages pour le réseau des Bibliothèques	1 ^{er} Semestre 2017	
Détermination des modes de diffusion: sites Internet et Facebook, bibliothèques, distributions aux stands de la CDC lors des foires, SERDD et SEDD, journées ou soirées spéciales Zéro déchet, lors des ateliers, intervention au Collège ou à l'Espace Jeunesse etc.	1 ^{er} Semestre 2017	
Constitution d'un "kit du nouvel arrivant": kit de compostage, cabas pour faire les courses, informations sur la prévention et la gestion des déchets	2 ^{ème} Semestre 2017	
Distribution des kits aux nouveaux arrivant	1 ^{er} Semestre 2018	
Mise en place des actions	2 ^{ème} Semestre 2017	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES DE LA MEDULLIENNE	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION	
1	Conseil Départemental de la Gironde		X	X	X
2	Région Nouvelle Aquitaine	X	X	X	
3	ADEME	X	X	X	
4	CAF, MSA	X	X		

VII-MODES DE COMMUNICATION

• Mobilisation des partenaires :

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles,
- Echanges par courriels.

• Mise en œuvre de l'action :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

• Valorisation des résultats :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

THEME 2 – ECO-EXEMPLARITE

2A – ECO-EXEMPLARITE DES MAIRIES ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE

- Action en cours Action projetée Action réalisée
2017(date de début prévisionnel)
Et les années suivantes

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Par la rédaction et signature d'une charte, les Mairies et la Communauté de Communes Médullienne s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire la productions de leurs déchets.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général :**
 - Réduction de la production des déchets dans les services communaux : papiers, restes de repas, déchets verts, déchets dangereux (cartouches d'encre, peintures...)?
 - Exemplarité des Mairies et de la Communauté de Communes Médullienne.
- **Objectif de réalisation :** tous signataires d'ici 2020 !

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les services communaux du territoire et tous les services de la Communauté de Communes Médullienne.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre de chartes signées	Objectif	5	4	2
		Résultat			

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	8 JOURS	25 JOURS	16 JOURS	28 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	500 €	500 €	500 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de participants aux visites de sites	Objectif		30	30	30
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES						
			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de ramettes de papier non commandées	Objectif		-15%	-15%	-15%
		Résultat				
2	Nombre de cartouches et toner non commandés	Objectif		-15%	-15%	-15%
		Résultat				
3	Diminution du poids des poubelles OMR	Objectif		-15%	-15%	-15%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Organisation de 3 ateliers de travail	2 ^{ème} Semestre 2017	
Rédaction de la Charte	1 ^{er} Semestre 2018	
Signature de la charte avec Mairies volontaires lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (30/05 au 05/06)	1 ^{er} Semestre 2018	
Diagnostic de la CDC et des mairies et analyse de la production en Ordures Ménagères (tri, déchets dangereux, impression...)	1 ^{er} Semestre 2018	
Présentation du diagnostic et propositions d'actions, aux référents par service et référent de la structure et élu référent	1 ^{er} Semestre 2018	
Sensibilisation des agents techniques et administratifs de la CDC et des mairies (visite des sites)	2 ^{ème} Semestre 2018	
Bilan à mi-parcours + communication + valorisation de la Mairie la plus performante	2 ^{ème} Semestre 2018	
Bilan annuel	1 ^{er} Semestre 2019	
Années suivantes : Renouvellement sous la même forme, suivi de la mise en œuvre et bilan annuel	1 ^{er} Semestre 2019 – 2 ^{ème} Semestre 2020	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION	
1	SITA (Bègles)		X	X	X
2	VEOLIA (Bègles)		X	X	X
3	TERRALYS (Saint Laurent Médoc)		X	X	X
4	CNFPT (formations Pack Office)		X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• Mobilisation des partenaires :

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles,
- Echanges par courriels.

• Mise en œuvre de l'action :

- Echanges de courriels,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

• Valorisation des résultats :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

2B – MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES

- Action en cours
 Action projetée
 2017(date de début prévisionnel)
 Et les années suivantes
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne souhaite encourager les structures organisatrices d'évènements sur son territoire à s'engager dans une démarche éco-responsable et, pour cela, les accompagne à travers une charte de « bonne conduite ».

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**
 - Promouvoir la prise en compte de l'Economie Circulaire (éco-conception, Développement Durable, tri des déchets...) auprès des organisateurs de manifestations et de leurs visiteurs ;
 - Créer une dynamique de territoire en encourageant les initiatives (associatives et économiques) en la matière ;
 - Réduction de la production des déchets lors des évènements (vide-greniers, foires, carnivals...).
- **Objectif de réalisation :** 15 chartes signées d'ici 2020.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous participants aux manifestations, soit organisateurs et visiteurs, notamment des foires de Sainte Hélène et de Salaunes.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de chartes signées	Objectif		5	5	5
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	5 JOURS	11 JOURS	6 JOURS	6 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	100 €	€	€	€
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de manifestations réalisées respectant la charte	Objectif		10	20	30
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES		2017	2018	2019	2020
1	Non quantifiable	Objectif			
		Résultat			

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Création d'un annuaire pratique pour les manifestations éco-responsable : Cf. Thème 4 - Actions Evitement, Action 4C - Création d'un annuaire de la prévention	1 ^{er} Semestre 2017	
Organisation de 3 ateliers de travail	2 ^{ème} Semestre 2018	
Rédaction de la charte	1 ^{er} Semestre 2018	
Communication sur la charte finalisée	1 ^{er} Semestre 2018	
Signature de la charte avec structures volontaires	1 ^{er} Semestre 2018	Communication lors de la signature et après l'évènement

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1 Pays Médoc		X	X	X
2 SMICOTOM		X	X	X
3 Les Communes de la CDC Médullienne				X
4 Office de tourisme de la CDC Médullienne				X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Rencontres individuelles,
- Echanges par courriels.

• **Mise en œuvre de l'action :**

- Echanges de courriels,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux
- Office du tourisme de la Communauté de Communes Médullienne.

• **Valorisation des résultats**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

2C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ECOLES ET GERER LES BIO-DECHETS IN SITU

- Action en cours
 Action projetée 2017(date de début prévisionnel) Et les années suivantes
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Les Communes du territoire sont déjà fortement sensibilisées à la question de la prévention du gaspillage alimentaire dans les cantines et ont mis en place certaines actions : réduction des portions mais possibilité pour les enfants de se resservir, choix de menus équilibrés mais plus adaptés à leurs goûts, tri des déchets de fin de repas... Elles souhaitent cependant aller plus loin et la Communauté de Communes Médullienne compte ici les accompagner de façon individualisée pour répondre à leurs besoins, leurs organisations et leurs contraintes, propres à chaque site.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général :** Développement de la démarche de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et mise en place d'un traitement in-situ des biodéchets
- **Objectif de réalisation :** toutes les écoles accompagnées d'ici 2019 !

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Elèves, enseignants, personnels administratifs, techniques et pédagogiques des écoles et des Mairies, parents d'élèves des écoles du territoire de la Communauté de Communes Médullienne.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'accompagnement demandés	Objectif	3	3	3	
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	16 JOURS	6 JOURS	12 JOURS	18 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	16 200 €	16 200 €	10 800 €	€
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'élèves sensibilisés	Objectif	1 226	952	215	
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Suivi du gaspillage alimentaire dans les écoles	Objectif	-15%	-20%	-25%	-30%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Détailler l'initiative déjà en place sur Avensan, Castelnau-de-Médoc notamment avec visite des cuisines/réfectoires	1 ^{er} Semestre 2017	Année 1 : Listrac, Avensan et Castelnau Année 2 : Le Porge, Moulis et Sainte Hélène Année 3 : Salaunes, Le Temple et Brach
Etudier les contraintes organisationnelles, juridiques et sanitaires des poules et potagers	1 ^{er} Semestre 2017	
Appel à candidature pour l'accompagnement à la lutte contre le gaspillage	1 ^{er} Semestre 2017	
Mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et traitement des biodéchets	2 ^{ème} Semestre 2017	
Renouvellement de l'opération les années suivantes sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES		NATURE DU PARTENARIAT			
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	Mairies	X	X	X	X
2	Pays Médoc	X	X	X	X
4	Associations (Eco-acteurs, CPIE...)		X	X	

VII-MODES DE COMMUNICATION

• **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation,
- Rencontres individuelles,
- Echanges par courriels.

• **Mise en œuvre de l'action :**

- Réunions de concertation,
- Echanges de courriels,
- Rencontres individuelles, visites sur site,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

• **Valorisation des résultats**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

THEME 3 – ACTIONS EMBLEMATIQUES NATIONALES

3A – DEVELOPPER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- Action en cours
 Action projetée
 2017(date de début prévisionnel)
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Il s'agit ici de renouveler la distribution de composteurs à destination des foyers en maisons individuelles, de former les habitants et de les accompagner dans l'utilisation de leur composteur.

Et, pour aller plus loin, la Communauté de Communes Médullienne souhaite encourager les habitants à œuvrer pour la biodiversité dans leur jardin en implantant plusieurs essences végétales locales au lieu d'une seule essence pour leurs haies, souvent génératrice d'une grande quantité de déchets verts et peu favorable à la biodiversité animale.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**

- Réduire la part des déchets fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles (potentiel de réduction : compostage = 13,5/kg/hab./an ; déchets verts = 14,1KG/Hab./an),
- Développer une culture du « retour à la terre » des biodéchets en encourageant la responsabilisation et l'action de chacun,
- Développer une culture de la préservation de la biodiversité en encourageant la responsabilisation et l'action de chacun.

- **Objectifs de réalisation :**

- Équiper 20% des maisons individuelles du territoire de composteurs,
- Former 40 guides composteurs d'ici 2020,
- Former 20 maîtres composteurs d'ici 2020
- Signer 60 conventions « Plus de biodiversité dans nos haies » d'ici 2020.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tout le territoire de la Communauté de Communes Médullienne.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de composteurs distribués (objectif = 1707 en tout d'ici 2020)	Objectif	427	427	427	426
		Résultat				
2	Nombre de conventions signées	Objectif		20	20	20
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	9 JOURS	48 JOURS	27 JOURS	27 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	20 730 €	20 630 €	220 630 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de guides composteurs formés	Objectif	10	10	10	10
		Résultat				
2	Nombre de maîtres composteurs formés	Objectif	5	5	5	5
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Déchets verts en déchetteries	Objectif	état initial	-15%	-20%	-25%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Mise en place d'un marché "Kit compostage individuel"	2 ^{ème} Semestre 2017	
Création d'une plateforme de démonstration du compostage individuel	2 ^{ème} Semestre 2017 et 1 ^{er} Semestre 2018	
Formation de maîtres-composteurs et guides-composteurs dans les collectivités : CDC et Mairies	2 ^{ème} Semestre 2017	Avec le Centre de Formation National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
Distribution des composteurs avec initiation des utilisateurs (opération distribution 1 jour par mois, en déchèterie et décentralisé dans les mairies)	1 ^{er} Semestre 2018	
Mise en place d'ateliers compostage	2 ^{ème} Semestre 2017	
Mise en place d'un réseau de guide composteurs en lien avec le Pays Médoc et SMICOTOM & CC Médoc Estuaire	1 ^{er} Semestre 2018	
Enquête annuelle utilisation des composteurs	2 ^{ème} Semestre 2017	
Animations sur le compostage et l'éco-jardinage (appui des jardins partagés)	1 ^{er} Semestre 2018	Exemple : https://www.jardins-familiaux-blancfortais.fr/ateliers/
Opération globale avec arrachage, broyage et plantation d'espèces à croissance lente		Action modèle : http://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-aide-l-arrachage-de-thuyas-cypres-lauriers-et-promotion-des-haies-diversifiees

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION	
1	Pays Médoc			X	X
2	ADEME	X	X	X	
3	Organismes de Formation (prestataire certifié par l'ADEME, CNFPT)		X	X	
4	SMICOTOM		X	X	X
5	CC Médoc Estuaire		X	X	X
6	Jardins Partagés		X	X	X
7	Les pépiniéristes, jardiniers et paysagistes professionnels sur le territoire du Médoc		X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• Mobilisation des partenaires :

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels
- Rencontres individuelles.

• Mise en œuvre de l'action :

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

• Valorisation des résultats :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

3B – DEVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF

- Action en cours
 Action projetée
 2017(date de début prévisionnel)
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le développement du compostage collectif est envisagé ici sous deux formes :

- compostage par les habitants en pied d'immeuble,
- compostage par les Communes : cimetières, aires enherbées (terrains de sport, espaces verts...).

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**

- Promouvoir le tri des biodéchets dans les logements collectifs,
- Promouvoir le geste de tri des biodéchets dans tous les lieux publics (emblématiques), notamment cimetières.

- **Objectifs de réalisation :**

- 20% des immeubles équipés d'ici 2020,
- Toutes les communes volontaires d'ici 2020 !

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Habitants des logements collectifs du territoire :

- 20% des logements de Castelnau-de-Médoc,
- 5.6% à Lustrac-Médoc,
- 3.8% à Brach,
- 3.5% à Sainte Hélène et Le Temple

- Tout public pour ce qui concerne les cimetières et espaces verts des 10 Communes de la Communauté de Communes Médullienne.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre de projets signés (base= nombre d'immeubles?)	Objectif	5%	10%	20%
		Résultat			
2	Nombre de communes volontaires	Objectif	5	3	2
		Résultat			

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	8 JOURS	22 JOURS	10 JOURS	10 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	360 €	203 €	157 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de foyers participants (à affiner en fonction du nombre d'immeubles)	Objectif		18	36	72
		Résultat				
2	Nombre de guides composteurs formés	Objectif		2	2	2
		Résultat				
3	Nombre de maîtres composteurs formés	Objectif		1	1	1
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Diminution des déchets des OMR collectés dans les immeubles	Objectif	état initial	-5%	-10%	-15%
		Résultat				
2	Diminution des déchets verts des Communes (moins de passages en déchèterie)	Objectif	état initial	-5%	-10%	-15%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Rencontre des bailleurs sociaux sur les Communes ciblées pour étudier la faisabilité d'un compostage en pied d'immeuble (placette)	2 ^{ème} Semestre 2017	
Etat des lieux des composteurs collectifs dans les cimetières des communes de la CDC et appel aux communes volontaires	2 ^{ème} Semestre 2017	
Elaboration de l'appel à projet (convention entre les résidents et la CDC)	2 ^{ème} Semestre 2017	
Mise en place des composteurs dans les cimetières des communes volontaires	1 ^{er} Semestre 2018	
Appel à projet pour les "immeubles volontaires"	1 ^{er} Semestre 2018	
Formation des référents de site	1 ^{er} Semestre 2018	
Suivi annuel (immeubles et cimetières)	2 ^{ème} Semestre 2018	Enquêtes, « apéro-compostage », distribution du compost
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT				
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION	
1	Bailleurs sociaux		X	X	X
2	SMICOTOM		X	X	
3	ADEME	X	X		
4	Organismes de Formation (prestataire certifié par l'ADEME, CNFPT)		X	X	
5	Mairies		X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• Mobilisation des partenaires :

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels
- Rencontres individuelles.

• Mise en œuvre de l'action :

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

• Valorisation des résultats :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

3C – DEVELOPPER L'UTILISATION DES « STOP-PUBS »

Action en cours

Action projetée
2017(date de début prévisionnel)

Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne souhaite développer l'utilisation des autocollants « stop-pubs » sur les boîtes-aux-lettres afin de diminuer le poids des imprimés non sollicités (INS) dans la collecte sélective. Cette opération s'attache agir en concertation avec les professionnels du secteur, afin de lier prévention des déchets et préservation de l'emploi.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général :** Diminuer la part des journaux, revues et magazines (JRM) et imprimés non sollicités (INS) dans déchets ménagers et assimilés.
- **Objectifs de réalisation :**
 - 35% des foyers équipés d'un « stop-pub » d'ici 2020,
 - Diminution moyenne de 25% des INS dans les boites-aux-lettres témoin d'ici 2020.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Médullienne.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre de stop pub distribués	Objectif	1 068	1 068	1 068
		Résultat			

INDICATEURS DE MOYENS		2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	18 JOURS	4 JOURS	3 JOURS
		Résultat			
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	250 €	250 €	250 €
		Résultat			

INDICATEURS DE PARTICIPATION		2017	2018	2019	2020
1	% de stop pub apposés sur les boites aux lettres	Objectif	20%	30%	35%
		Résultat			

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES

			2017	2018	2019	2020
1	Diminution des INS (kg par rapport au poids de départ)	Objectif	état initial	-15%	-20%	-25%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Recensement par les élus/techniciens des stop pub dans les communes, lors de la distribution du bulletin communal	2 ^{ème} Semestre 2017	Lors de la distribution des bulletins municipaux ; Période : en fonction de celle de distribution des journaux municipaux (recenser les habitudes de chaque commune)
Appel à volontariat auprès des agents de la CDC et des mairies et des élus pour avoir des "boites-aux-lettres témoins" sur le territoire pour le recensement des publicités + récolte des données (poids et émetteurs des publicités)	2 ^{ème} Semestre 2017	1 semaine de pub par boîte-aux-lettres
Contact des enseignes émettrices de la pub	2 ^{ème} Semestre 2017	Action modèle : http://www.optigede.ademe.fr/fiche/equiper-les-boites-aux-lettres-de-stop-pub-en-tenant-compte-des-distributeurs-une-relation-gag
Contact avec les distributeurs pour étudier les contrats des communes et de la CdC	2 ^{ème} Semestre 2017	
Distribution de l'autocollant stop pub via le journal de la CDC et les bulletins municipaux + "kit du nouvel arrivant" Cf. Thème 1 Action 1E	2 ^{ème} Semestre 2017	
Enquête annuelle (boites-aux-lettres témoins et population)	1 ^{er} Semestre 2018	
Suivi annuel (immeubles et cimetières)	2 ^{ème} Semestre 2018	
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle	1 ^{er} Semestre 2018	
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

	PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	Mairies		X	X	X
2	Distributeurs		X		
3	Enseignes		X		
4	ADEME		X		

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels
- Rencontres individuelles.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

- **Valorisation des résultats :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

THEME 4 – ACTIONS D'EVITEMENT

4A – CREER UNE ZONE DE REEMPLOI

Action en cours
 Action projetée 2017(date de début prévisionnel)
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Médullienne souhaite créer une recyclerie sur son territoire, en cohérence avec les initiatives des Communautés de Communes limitrophes, pour offrir à la population la possibilité de donner ce qui l'encombre, de s'équiper à moindre coût ou d'acquérir des objets uniques transformés. Il s'agit de mettre en œuvre ici une démarche d'Economie Circulaire, en partenariat avec les acteurs du secteur.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :**
 - Eviter d'incinérer ou d'enfouir des objets pouvant être réemployés ou valorisés autrement,
 - Favoriser le développement de l'Economie Circulaire, sociale et solidaire,
 - Développer le lien social,
 - Permettre aux ménages d'acquérir du mobilier, des équipements à moindre coût,
 - Créer une mixité, des rencontres avec différents publics : Objets customisés avec forte valeur ajoutée et objets de première nécessité, pour des besoins et pouvoirs d'achats différents (y compris équipement des sites d'hébergement touristique, bureaux administratifs...).
- **Objectifs de réalisation :** Détournement de 3.7 kg/hab./an de déchets d'ameublement

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les habitants du territoire.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			REMARQUES				
			2017	2018	2019	2020	
1	Nombre de visites	Objectif					Fonction du projet de la recyclerie
		Résultat					
2	Nombre d'emplois créés	Objectif					Fonction du projet de la recyclerie et des résultats de la première année
		Résultat					

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	33 JOURS	25 JOURS	5 JOURS	5 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION		REMARQUES				
		2017	2018	2019	2020	
1	Chiffre d'affaires	Objectif				Fonction du projet de la recyclerie
		Résultat				
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Tonnages détournés : en kg/hab./an	Objectif			1	3.7
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Recensement par les élus/techniciens des stop pub dans les communes, lors de la distribution du bulletin communal	2 ^{ème} Semestre 2017	Lors de la distribution des bulletins municipaux ; Période : en fonction de celle de distribution des journaux municipaux (recenser les habitudes de chaque commune)
Appel à volontariat auprès des agents de la CDC et des mairies et des élus pour avoir des "boites-aux-lettres témoins" sur le territoire pour le recensement des publicités + récolte des données (poids et émetteurs des publicités)	2 ^{ème} Semestre 2017	1 semaine de pub par boîte-aux-lettres
Contact des enseignes émettrices de la pub	2 ^{ème} Semestre 2017	Action modèle : http://www.optigede.ademe.fr/fiche/equiper-les-boites-aux-lettres-de-stop-pub-en-tenant-compte-des-distributeurs-une-relation-gag
Contact avec les distributeurs pour étudier les contrats des communes et de la CdC	2 ^{ème} Semestre 2017	
Distribution de l'autocollant stop pub via le journal de la CDC et les bulletins municipaux + "kit du nouvel arrivant" Cf. Thème 1 Action 1E	2 ^{ème} Semestre 2017	
Enquête annuelle (boites-aux-lettres témoins et population)	1 ^{er} Semestre 2018	
Suivi annuel (immeubles et cimetières)	2 ^{ème} Semestre 2018	
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle	1 ^{er} Semestre 2018	
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1 Mairies	X	X		X
2 Conseil Départemental de la Gironde	X	X		
3 ADEME	X	X		X
4 Chambre des Métiers et de l'Artisanat	X	X	X	X
5 Associations du secteur : insertion par l'emploi, économie sociale et solidaire, œuvres caritatives		X	X	X
6 GI Informatique		X	X	
7 Pays Médoc	X	X	X	
8 Région Nouvelle Aquitaine	X	X		
9 Chambre de Commerce et d'Industrie	X	X	X	X
10 Personnes individuelles proposant des cours de customisation de meubles		X	X	

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux.

- **Valorisation des résultats :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

4B – PROMOUVOIR LES PRODUITS D’HYGIENE LAVABLES

Action en cours
 Action projetée
 2017(date de début prévisionnel)
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L’ACTION :

Les produits d’hygiène lavables sont une alternative durable aux produits jetables : couches, coton-tige, produits d’hygiène féminine... La Communauté de Communes Médullienne souhaite promouvoir leur utilisation pour diminuer la part de ces déchets dans les ordures ménagères résiduelles. Etant compétente en matière d’accueil des enfants, à travers ses crèches et halte-garderie, elle entend augmenter la part des couches lavables utilisées dans ses structures.

II- OBJECTIFS DE L’ACTION :

- **Objectif général** : Diminuer la part des produits d’hygiène jetable dans les OMR.
- **Objectif de réalisation** : Toucher 20% des ménages pour diminuer ces déchets de 20%

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les enfants accueillis dans les crèches et halte-garderie et par les assistantes maternelles du territoire.

IV- INDICATEURS D’ACTIVITE ET D’IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION		2017	2018	2019	2020
1	Nombre d’ateliers réalisés	Objectif	1	1	1
		Résultat			

INDICATEURS DE MOYENS		2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	12 JOURS	11 JOURS	3 JOURS
		Résultat			
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	5 000 €	4 000 €
		Résultat			

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Familles volontaires dans les crèches et halte-garderie	Objectif		10%	10%	10%
		Résultat				
1	Familles volontaires dans les crèches privées et RAM	Objectif		7%	7%	7%
		Résultat				
1	Participants aux ateliers de présentation Couches lavables	Objectif		10	10	10
		Résultat				
1	Nombre de personnes sensibilisées	Objectif		20	20	20
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Kg/an/ enfant de couches	Objectif		-10%	-10%	-10%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Réunions de travail avec Enfance pour Tous, Assistants maternels, Directeurs d'écoles, CAF	1 ^{er} Semestre 2017	Modèle Exempleire : http://www.optigede.ademe.fr/fiche/dynamique-territoriale-de-promotion-des-couches-lavables
Rencontres Pays Médoc, Club des entrepreneurs, SMICOTOM, CC Médoc Estuaire, COBAN, ADEME, CD 33, Région, CCI, Entreprises sociales et solidaires, Pôle Emploi, pour connaître faisabilité économique d'une prestation de service par opérateur privé (location et nettoyage des couches lavables et linge de table) ou association de réinsertion	1 ^{er} et 2 ^{ème} Semestre 2017	
Elaboration du cahier des charges pour le marché de prestation de service	2 ^{ème} Semestre 2017	
Lancement du marché si nécessaire ou Devis	1 ^{er} Semestre 2018	
Expérimentation dans les crèches multi-accueil (Castelnau-de-Médoc, Avensan, halte-garderie de Castelnau-de-Médoc) avec parents volontaires	1 ^{er} Semestre 2018	
Communication des résultats pendant la SERD, atelier de présentation aux particuliers, stands lors des foires	2 ^{ème} Semestre 2018	
Promotion des couches lavables auprès des micro-crèches et RAMP	1 ^{er} Semestre 2019 - 2 ^{ème} Semestre 2020	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1 Mairies	X	X	X	X
2 CCI		X		X
3 Pays Médoc	X	X		X
4 Région Nouvelle Aquitaine	X	X		
5 Conseil Départemental 33 (versant économique et versant PMI)	X	X		
6 Pôle Emploi		X		X
7 CAF, MSA	X	X		
8 ADEME	X	X		X
9 Club des entrepreneurs du Médoc		X		X
10 SMICOTOM		X	X	X
11 CC Médoc Estuaire		X	X	X
12 COBAN		X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• Mobilisation des partenaires :

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels.

• Mise en œuvre de l'action :

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Visites de terrain.

• Valorisation des résultats :

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux.

4C – CREER UN ANNUAIRE DE LA PREVENTION

Action en cours

Action projetée
2017(date de début prévisionnel)

Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

La Communauté de Communes Méduillienne souhaite mettre à disposition des habitants de son territoire et du Médoc un annuaire, *via* une plateforme numérique, répertoriant les acteurs de la prévention des déchets ménagers et assimilés et les évènements organisés autour de cette thématique : vide-greniers, brasseurs locaux, services de ramassage et de nettoyage de couches lavables, fabricants de toilettes sèches...

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectifs généraux :** Permettre aux habitants de la Communauté de Communes Méduillienne de trouver tous les interlocuteurs les aidant à prévenir leurs déchets, à l'échelle du territoire Pays Médoc : réparateurs, Circuits courts, Epiceries solidaires, réemploi (bornes textile, bornes livre...), brocantes et vides greniers, Manifestations Eco-responsables

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Tous les habitants du territoire.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de visites du site par an	Objectif		5 400	5 400	5 400
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	18 JOURS	2 JOURS	2 JOURS	2 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	10 000 €	500 €	500 €	500 €
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de structures référencées	Objectif		10	15	20
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES

		2017	2018	2019	2020
1	Non quantifiable	Objectif			
		Résultat			

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Echanges avec Mairies de la CDC, Pays Médoc, SMICOTOM, CC Médoc Estuaire pour lister: -les manifestations types brocantes, vide-greniers et marchés, les épiceries solidaires (ou initiatives en la matière), -les brasseurs de bière locaux, fournisseurs de toilettes sèches, maraichers, producteurs, détenteurs de vaisselle réutilisable en location, -positions GPS des bornes textiles existantes, bornes à verre services vers qui se tourner pour organiser une manifestation ou un évènement éco-responsable (mairies, CDC ou associations), -couches lavables, Récupération produits dangereux (piles, médicaments, déchets ménagers spéciaux...)	1 ^{er} Semestre 2017	
Communication auprès des opérateurs identifiés et promotion des annuaires (comités des fêtes, associations des parents d'élèves...)	1 ^{er} Semestre 2017	
Création d'une plateforme Internet, hébergée sur le site du Pays Médoc, relayée par les CDC et Mairies, avec Gironde Numérique, intégrant les structures volontaires	2 ^{ème} Semestre 2017	
Lancement lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets	2 ^{ème} Semestre 2017	
Suivi et mises à jour	2 ^{ème} Semestre 2017 - 2 ^{ème} Semestre 2020	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES		NATURE DU PARTENARIAT			
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	Mairies	X	X	X	X
2	Pays Médoc	X	X	X	X
3	SMICOTOM	X	X	X	X
4	CC Médoc Estuaire	X	X	X	X
5	Gironde Numérique		X	X	X
9	Région Nouvelle Aquitaine	X	X	X	X
10	Conseil Départemental 33	X	X	X	X
11	DREAL	X	X	X	X
12	Offices de tourisme (Gironde, Médullienne)				X

VII-MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Echanges de courriels,
- Réseaux sociaux.

- **Valorisation des résultats :**

- Presse locale,
- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Sites Internet des Communes,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Bulletins municipaux,
- Offices de tourisme de la Communauté de Communes Médullienne et de Gironde.

THEME 5 – ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES ENTREPRISES

5A – REDUIRE LES DECHETS DES GROS PRODUCTEURS

- Action en cours
 Action projetée 2017(date de début prévisionnel)
 Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Il s'agit d'accompagner les entreprises les plus génératrices de déchets afin de leurs proposer des solutions de réduction, pour diminuer le montant de leur redevance spéciale et diminuer les flux de déchets sur le territoire. Cet accompagnement, individualisé, est effectué par le prestataire du marché de collecte des ordures ménagères.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général** : Développer le compostage, réduire le gaspillage alimentaire, et, si le déchet doit être produit, améliorer le tri des gros producteurs de fermentescibles.
- **Objectifs de réalisation** : Détournement de 3.7 kg/hab./an de déchets d'ameublement

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les principaux producteurs du territoire (cf. Redevance Spéciale) : l'EPHAD Méduli, les enseignes de supermarché, le camping de La Grigne et La Jenny, les ateliers municipaux.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre d'accompagnements	Objectif		3	3	3
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	3 JOURS	6 JOURS	6 JOURS	6 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	Prestation incluse dans le marché des ordures ménagères			
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de salariés sensibilisés	Objectif		40	40	40
		Résultat				
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Diminution des déchets produits (en fonction de la Redevance Spéciale de chaque participant)	Objectif		-5%	-5%	-5%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Lettre d'information aux gros producteurs et appel aux candidatures pour la mise en place d'une démarche de réduction des déchets et surtout "réduire la Redevance Spéciale"	2 ^{ème} Semestre 2017	
Réalisation des diagnostics (3 gros producteurs) et actions de réduction (compostage, gaspillage alimentaire, papiers bureautiques, emballages...)	1 ^{er} Semestre 2018	
Développement de l'opération sur les autres gros producteurs	1 ^{er} Semestre 2019 – 2 ^{ème} Semestre 2020	
Renouvellement les années suivantes sur le même modèle		

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1 ADEME	X	X		
2 Chambre des Métiers et de l'Artisanat	X	X	X	X
3 Chambre de Commerce et d'Industrie	X	X	X	X

VII-MODES DE COMMUNICATION

• **Mobilisation des partenaires :**

- Lettre d'information aux entreprises concernées,
- Réunions de concertation et groupes de travail,
- Echanges de courriels.

• **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux
- Echanges par courriels,
- Réunions.

• **Valorisation des résultats**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

5B – REDUIRE LES DECHETS DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET RESTAURATEURS

Action en cours

Action projetée
2018 (date de début prévisionnel)

Action réalisée

I- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Tous les professionnels produisent des déchets ménagers et assimilés ; il est donc important de leur proposer une action individualisée, permettant de diffuser les bonnes pratiques selon leurs secteurs et répondant à leurs contraintes.

II- OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Objectif général** : Réduire la production d'ordures ménagères par les artisans, commerçants et restaurateurs.
- **Objectifs de réalisation** : Diminuer de 5% la redevance spéciale de chaque participant.

III- PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les commerçants du Gressier (production estivale), tous les restaurants du territoire (production annuelle), les commerces et artisans de proximité.

IV- INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'IMPACT :

INDICATEURS DE REALISATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de documents diffusés	Objectif		25		25
		Résultat				
2	Nombre d'accompagnements réalisés	Objectif			3	3
		Résultat				

INDICATEURS DE MOYENS			2017	2018	2019	2020
1	Temps de travail passé	Objectif	1 JOUR	5 JOURS	8 JOURS	6 JOURS
		Résultat				
2	Moyens mis en œuvre	Objectif	€	€	€	€
		Résultat				

INDICATEURS DE PARTICIPATION			2017	2018	2019	2020
1	Nombre de salariés sensibilisés	Objectif		6	6	6
		Résultat				
		Résultat				

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES		2017	2018	2019	2020	
1	Diminution des déchets produits (en fonction de la Redevance Spéciale de chaque participant)	Objectif		-5%	-5%	-5%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Diffusion d'un document "Mon commerce éco-responsable" aux commerçants et artisans	1 ^{er} Semestre 2018	
Proposition d'accompagnement pour la réduction des déchets des commerçants	1 ^{er} Semestre 2019	
Pour les restaurateurs action "Gourmet bag" et déploiement d'autres actions (compostage, emballages, gestion des stocks...)	1 ^{er} Semestre 2018	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
	FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1 ADEME	X	X		
2 Chambre des Métiers et de l'Artisanat	X	X	X	X
3 Chambre de Commerce et d'Industrie	X	X	X	X
4 Syndicats professionnels		X		X

VII- MODES DE COMMUNICATION

- **Mobilisation des partenaires :**

- Lettre d'information aux entreprises concernées,
- Entretiens individualisés,
- Echanges de courriels.

- **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux
- Echanges par courriels,
- Réunions.

- **Valorisation des résultats :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne,
- Office du tourisme.

INDICATEURS DE FLUX DE DECHETS EVITES			2017	2018	2019	2020
1	Diminution des déchets produits (en fonction de la Redevance Spéciale de chaque participant)	Objectif		-5%	-5%	-5%
		Résultat				

V- TACHES IMPORTANTES DE L'ACTION :

Tâches	Calendrier prévisionnel	Commentaire
Diffusion d'un document "Mon commerce éco-responsable" aux commerçants et artisans	1 ^{er} Semestre 2018	
Proposition d'accompagnement pour la réduction des déchets des commerçants	1 ^{er} Semestre 2019	
Pour les restaurateurs action "Gourmet bag" et déploiement d'autres actions (compostage, emballages, gestion des stocks...)	1 ^{er} Semestre 2018	

VI- PARTENAIRES ET RELAIS MOBILISES :

	PARTENAIRES	NATURE DU PARTENARIAT			
		FINANCIER	TECHNIQUE	HUMAIN	COMMUNICATION
1	ADEME		X	X	
2	VEOLIA		X	X	X
3	Région Nouvelle Aquitaine	X	X	X	
4	Conseil Départemental de la Gironde		X	X	

VII-MODES DE COMMUNICATION

• **Mobilisation des partenaires :**

- Réunions de concertation et d'échanges,
- Echanges de courriels.

• **Mise en œuvre de l'action :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux
- Echanges par courriels,
- Réunions
- Visites de terrain.

• **Valorisation des résultats :**

- Site Internet de la Communauté de Communes Médullienne,
- Réseaux sociaux,
- Bulletin d'information de la Médullienne.

ANNEXES

Glossaire

ALSH : Accueil de Loisir Sans Hébergement le mercredi et durant les vacances scolaires à destination des enfants de 3 à 11 ans.

APS : Accueil Péri-Scolaire, avant et après les heures de classe, à destination des enfants de 3 à 11 ans.

Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) : anciennement dénommés décharge ou CET (Centre d'Enfouissement Technique), les Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) sont répartis en trois classes :

- Centre de Stockage des Déchets Ultimes CSDU 1 : déchets industriels dangereux.
- Centre de Stockage des Déchets Ultimes CSDU 2 : déchets ménagers et assimilés.
- Centre de Stockage des Déchets Ultimes CSDU 3 : déchets dits inertes.

Collecte Sélective (CS) : collecte de certains flux de déchets (recyclables, secs et fermentescibles), préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique. La collecte sélective s'applique autant aux déchets ménagers qu'aux déchets industriels

Combustibles Solides de Récupération (CSR) : Les Combustibles solides de récupération (CSR) sont préparés à partir de déchets non dangereux solides de façon à permettre une valorisation énergétique performante en chaleur et/ou en électricité, en général en substitution d'énergie fossile.

Déchets Ménagers et Assimilés : Déchets non dangereux des ménages ou provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions

Déchets ultimes : déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux. Dans un premier temps, le déchet ultime a été interprété comme étant le résidu de l'incinération. Cependant la circulaire du 28 avril 1998 redéfinit le déchet ultime afin de ne pas le limiter à ces seuls résidus d'incinération, et précise que peut être considéré comme déchet ultime la fraction non récupérable des déchets, c'est-à-dire après extraction de déchets polluants, recyclage matière (emballages et textiles, pneumatiques...) et organique (compostage).

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) : nouveau nom pour des Centres de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU). Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND). Y sont enfouies les déchets ultimes, les déchets dont toutes lesquelles toutes les matières ne sont plus valorisables dans l'état actuel des technologies. C'est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Ordures Ménagères (OM) : déchet issu de l'activité domestique des ménages, pris en compte par les collectes usuelles ou séparatives ainsi que les déchets non ménagers collectés dans les mêmes conditions (déchets produits par les artisans, les commerçants, bureaux, ...) appelés déchets assimilés

Ordures ménagères et assimilés (OMA) sont les déchets ménagers et assimilés qui sont produits « en routine » par les acteurs économiques dont les déchets sont pris en charge par le service public de collecte des déchets (ordures ménagères résiduelles et déchets collectés sélectivement, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre, emballages et journaux-magazines). En sont exclus les déchets verts, les déchets d'encombrants, les déchets dangereux, les déblais et gravats, ... c'est-à-dire les déchets qui sont produits occasionnellement par les ménages et ce, quel que soit leur type de collecte. (source SITA)

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : déchets qui restent après des collectes sélectives. Cette fraction de déchets est parfois appelée poubelle grise. La composition des ordures ménagères résiduelles (OMR) varie selon les lieux en fonction des types de collecte.

Mâchefers : résidus résultant de l'incinération des déchets récupérés en sortie de four. Les mâchefers sont récupérés au niveau du four de combustion après refroidissement. Leur mode d'élimination varie suivant leur teneur en substances polluantes : ils peuvent être valorisés, essentiellement en infrastructure routière, ou stockés en CSDU de classe II. La réglementation distingue trois catégories de mâchefers :

- Catégorie S : forte fraction lixiviable, doivent être stockés en centres de stockage de déchets ultimes.

- Catégories V et M : faible fraction lixiviable et mâchefers intermédiaires, valorisable sous certaines conditions en génie civil.

Ils sont également dénommés scories. Désigne également les résidus non combustibles provenant de foyers, hauts-fourneaux, utilisables à l'état brut pour constituer des sous-couches sur terrain argileux. Résidus résultant de l'incinération des déchets

Méthanisation : procédé biologique de dégradation de la matière organique par une flore microbienne. La méthanisation se déroule en l'absence d'oxygène et est aussi appelée digestion ou fermentation anaérobie. La matière biodégradable est transformée en biogaz composé majoritairement de méthane (environ 60 %) et de gaz carbonique. Le digestat obtenu en fin de processus est un produit biologiquement stable, désodorisé, et éventuellement hygiénisé, utilisable comme amendement organique après maturation par compostage. On distingue différents procédés selon le mode d'alimentation du digesteur : continu (cas des boues), semi-continu (ordures ménagères) ou discontinu (fumiers, ...).

Index des tableaux, graphiques et cartes

Tableaux

Tableau 1	Evolution de la population sur les communes de la CDC Médullienne entre 1990 et 2013	page 6
Tableau 2	Campings sur le territoire communautaire	page 10
Tableau 3	Emploi total et part de chômage dans les communes de la CDC Médullienne et en Gironde	page 14
Tableau 4	Garde des enfants chez des assistants maternels agréés sur le territoire communautaire en 2015	page 15
Tableau 5	Etablissements scolaires, de la maternelle au collège, présents sur le territoire de la CDC Médullienne	page 17
Tableau 6	Répartition des compétences jusqu'au 31/12/2015	page 18
Tableau 7	Fréquence et tarifs des passages autorisés pour les particuliers et professionnels dans les déchèteries de la CDC Médullienne	page 20
Tableau 8	Exutoires des déchets déposés en déchetterie	page 22
Tableau 9	répartition des recettes relatives aux DMA	page 23
Tableau 10	Evolution des tonnages de DMA en porte-à-porte et apport volontaire	page 24
Tableau 11	Comparatifs des kg/hab./an, Population DGF, et INSEE, de 2010 à 2015	page 25
Tableau 12	Comparatifs des kg/hab./an, Population DGF, et INSEE, de 2010 à 2015	page 28
Tableau 13	gros producteurs de biodéchets	page 37
Tableau 14	MODECOM extrapolé	page 39
Tableau 15	Gisements d'évitement et axes d'actions prioritaires	page 41
Tableau 16	Atouts et Freins volet sociodémographique	page 42
Tableau 17	Atouts et Freins volet état des lieux de la prévention	page 43
Tableau 18	Atouts et Freins volet partenaires	page 44
Tableau 19	Atouts et Freins volet gisements des déchets	page 45

Graphiques

Graphique 1	Schéma distinguant la prévention de la gestion des déchets	page 4
Graphique 2	Occupation des sols en Gironde par Communautés de Communes en 2010	page 5
Graphique 3	Répartition de la population dans la CDC Médullienne	page 6
Graphique 4	Pyramide des âges de la CDC Médullienne	page 8
Graphiques 5 et 6	Pyramide des âges de la CDC Médullienne et comparaison entre la pyramide des âges de la Gironde et celle du territoire communautaire	page 8
Graphique 7	Comparaison de la composition des ménages de la CDC Médullienne et de la Gironde	page 9
Graphique 8	Comparaison des types d'habitats entre les communes de la CDC Médullienne et la Gironde	page 9
Graphique 9	Comparaison des types d'habitats entre les communes de la CDC Médullienne et la Gironde	page 10
Graphique 10	Répartition des emplois selon les secteurs d'activité sur le territoire de la CDC Médullienne	page 12
Graphique 11	Répartition des recettes relatives aux DMA	page 23
Graphique 12	Evolution mensuelle des collectes en 2015, en tonnes	page 25
Graphique 13	Evolution de la fréquentation des déchèteries de la Communauté de Communes Médullienne entre 2010 et 2015	page 26
Graphique 14	Evolution des principaux flux collectés dans les deux déchèteries de la CDC Médullienne de 2010 à 2015.	page 26
Graphique 15	Nombre de passages enregistrés en 2015 dans les déchèteries de la Communauté de Communes Médullienne	page 27
Graphique 16	Evolution des flux de déchets dans les déchèteries de la CDC Médullienne	page 27
Graphique 17	Ce que les Girondins et les habitants de la CDC Médullienne accepteraient de faire pour réduire leurs déchets	page 30

Cartes

Carte 1	Densité de la population	page 7
Carte 2	les hébergements touristiques en Médoc	page 11
Carte 3	Postes salariés par secteurs d'activité au 31/12/2014	page 13
Carte 4	Carte des « navetteurs » sur la CDC Médullienne	Page 15
Carte 5	structures péri et extra-scolaires de la CDC Médullienne en 2016	page 16
Carte 6	Les déchèteries de la CDC et alentours	page 20

Festivités

Calendrier des manifestations

Lieu	Nom ou Type	Thème	Mois	Structure organisatrice	Personne référente	Coordonnées
Moulis	marchés nocturnes	repas achetés sur place	1 fois par mois (de juin à août ?)	?	Mme. Windy BATAILLEY (élue)	?
Salaunes	vide grenier	pour récolter de l'argent pour l'école	1 fois par an	Association des parents d'élèves de Salaunes	?	?
Salaunes	Foire du Printemps	?	?	Comité des fêtes de Salaunes	M. Patrick VIGNEAU	06 81 05 26 40
Salaunes	Foire du terroir	?	?	Comité des fêtes de Salaunes	M. Patrick VIGNEAU	06 81 05 26 40
Brach	Trèfle brachois	course cycliste avec repas dans le village	juin	Comité des fêtes de Brach	?	?
Brach	vide grenier	?	2 fois par an	Comité des fêtes de Brach	?	?
Brach	Loto de la citrouille	?	fin octobre	Comité des fêtes de Brach	?	?
Brach	Noël des enfants	?	mi-décembre	Comité des fêtes de Brach	?	?
Listrac-Médoc	Tournée des cuviers	semi-marathon	1 fois par an	les châteaux de Listrac Médoc	?	?
Listrac-Médoc	Forum des associations	?	1 fois par an	?		
Listrac-Médoc	fêtes des quartiers	repas festif dans chaque quartier	1 fois par an dans chaque quartier	Représentants des habitants de chaque quartier	Mme. Marie-Pierre RAYMOND (élue)	?
Listrac-Médoc	Bourse aux vêtements	-	2 fois par an	Association des parents d'élèves de Listrac Médoc	?	?
Saumos	fête de la Saint Amand	Brocante, pic-nic, fête foraine	1 fois par an	Association Communale de Chasse Agréée	?	?
Saumos	Les grillades de la pétanque	repas (couverts en plastique)	4 fois par an (l'été)	La Boule saumossoise	M. Alain VIGNEAU	05 56 26 50 67
Le Temple	vide-grenier		1 fois par an	Association de Football	M. Bertrand SEGONNES	06 62 17 40 24
Le Temple	Fête des associations	vide-grenier	1er dimanche d'août	Réunie 4 associations	?	?
Le Temple	vide-chambre	?	1 fois par an	Association des parents d'élèves du Temple	?	?
Castelnau-de-Médoc	marchés nocturnes	?	4 fois par an (l'été)	?	?	?
Castelnau-de-Médoc	Marché hebdomadaires	alimentaire et vestimentaire (30 ou 40 stands)	?	?	?	?
Castelnau-de-Médoc	Marché de Noël	?	1 fois par an	?	?	?
Castelnau-de-Médoc	Bourse aux vêtements	?	2 fois par an	Association des parents d'élèves de Castelnau-de-Médoc (Boomrang)	M. Pierre BESSIERE	05 56 58 25 25

Castelnau-de-Médoc	Bric-à-brac	vide-grenier	2 fois par an	Association des parents d'élèves de Castelnau-de-Médoc (Boomrang)	M. Pierre BESSIERE	05 56 58 25 25
Sainte-Hélène	Foire de Sainte Croix	?	1 fois par an	?	?	?
Sainte-Hélène	fête du printemps	vide -grenier	1 fois par an	?	?	?
Sainte-Hélène	Tournois de foot	?	1 fois par an	?	?	?
Sainte-Hélène	Salon du livre	?	1 fois par an	?	?	?
Sainte-Hélène	Repas des aînés	?	1 fois par an	?	?	?
Sainte-Hélène	Kermesse de l'école	?	1 fois par an	?	?	?
Avensan	vide-jouets	récolte de jouets pour les associations caritatives, le CCAS et les écoles communales	1 fois par an	Conseil Municipal des Enfants	Mme Brigitte DAULIAC	?
Avensan	Marché de Noël	marché, pour le Téléthon	1 fois par an	Comité des fêtes, parents d'élèves		
Avensan	Carnaval	défilé de chars, concours de déguisements, kermesse	1 fois par an (mars)	Comité des fêtes	?	?
Avensan	Saint Eutrope	fête forraine	1 fois par an	Comité des fêtes	?	?
Avensan	Saint Raphaël	fête des associations : baltrap, vide-grenier, pétanque, randonnée, restauration	1 fois par an	Mairie d'Avensan	?	?
Avensan	Fête du 13 Juillet	repas dansant	1 fois par an	Comité des fêtes	?	?
Avensan	Repas du Nouvel An	repas dansant	1 fois par an	Comité des fêtes	?	?
Avensan	Lotos		plusieurs fois par an	ACCA, Asso des parents d'élèves	?	?

Webographie

- Actu-Environnement <http://www.actu-environnement.com/>
- ADEME <http://www.ademe.fr/>
- Annuaire des Entreprises de France (Chambre de Commerce et de l'Industrie France)
<http://www.aef.cci.fr/rechercheMulticritere>
- CEREMA <http://www.cerema.fr/spip.php?page=sommaire>
- Chambre de l'Agriculture de Gironde <http://www.gironde.chambagri.fr/>
- Chambre de Commerce et de l'Industrie Gironde <http://bordeauxgironde.cci.fr/>
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Gironde <http://www.artisans-gironde.fr/>
- Communauté de Communes Médullienne <http://www.cdcmedullienne.com/>
- Conseil Départemental de La Gironde
http://www.gironde.fr/jcms/c_5100/environnement
- Dictionnaire Environnement <http://www.dictionnaire-environnement.com/>
- Gironde Tourisme <http://www.gironde-tourisme.fr/>
- INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/2011101>
- Métropole Européenne de Lille
http://static.lillemetropole.fr/deliberations/pdf/15_C_1059.PDF
- Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plan-dechets-2015-2020-webssTBLO-2.pdf>
- Observatoire de l'Emploi (Pôle Emploi) <http://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/>
- Observatoire des territoires http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#z=-852119,5990929,1248925,788438;sly=f_epci_e_DR;l=fr;sid=1063;v=map6;i=agenda21.couv_pop
- OPTIGEDE <http://www.optigede.ademe.fr/>
- Pays Médoc <http://www.pays-medoc.com/>
- Préfecture de la Gironde
http://www.gironde.gouv.fr/content/download/19111/115313/file/Tome1.3_ressources_naturelles.pdf
- SMERSCOT <http://www.medoc2033.fr/>
- SMICOTOM <http://www.smicotom.fr/>
- SMICVAL <http://www.smicval.fr/>
- Réseau Répa'Acteurs Nouvelle Aquitaine <http://reparacteurs-aquitaine.fr/>